

SAGUENAYENSIA

Volume 10 — Numéro 4

Juillet-août

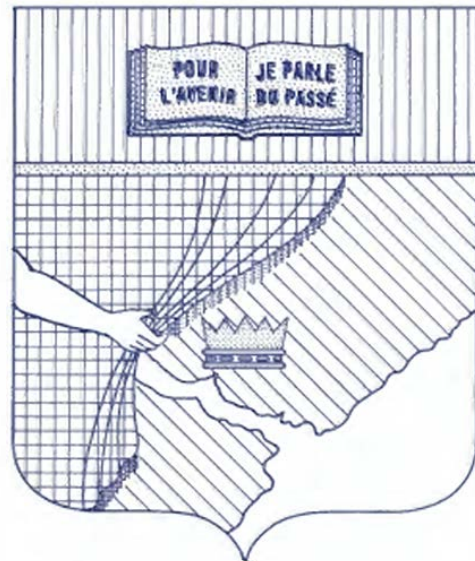
1968

Revue

de la

Société Historique

du Saguenay



JE DÉVOILE





Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

Recherche

- La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher / Find* (CTRL + F).
- Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

Règles d'utilisation

- Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- En vertu des dispositions de la [Loi sur le droit d'auteur](#), les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

Bases de données en ligne

- Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données¹ de la Société historique du Saguenay au www.shistoriquesaguenay.com :
 - Publications en ligne
 - Archives en ligne
 - Bibliothèque en ligne
 - Images en ligne
 - Capsules historiques
 - Et autres

Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre [boutique en ligne](#) pour découvrir la variété des produits disponibles.

¹ Les bases de données disponibles peuvent varier.



Saguenayensia

Revue de la Société Historique du Saguenay

Volume 10 — Numéro 4

Juillet-août 1968

SAGUENAYENSIA

Directeur: Mgr Victor Tremblay

Président: M. Wilfrid-E. Dugal

Secrétaire-trésorier:

M. J.-Henri Bouchard

Adresse:

SEMINAIRE,

Case postale 1065, Chicoutimi

Téléphone: 549-2805

Imprimeur :

Le Progrès du Saguenay, Liée

316, avenue Labrecque, Chicoutimi

Prix de l'abonnement: \$4.00 par an.

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

SOMMAIRE

	Pages
Éditorial	85
Après dix années d'efforts — Mgr Victor Tremblay	86
Note complémentaire	88
Le journalisme: J.-D. Guay — Abbé Raymond Desgagné	89
Chantons le Lac Saint-Jean — J. B. et U. T.	92
Les armoiries du Régiment du Saguenay — Léonidas Bélanger	93
Mariages de la région — Corrections — Léonidas Bélanger	97
Les généalogies — Benjamin Sulte	99
Une ancienne chapelle	100
Mémoires d'anciens: M. et Mme Napoléon Leclerc	101
Nouvelles de 1868	104
Au Lac Saint-Jean en 1868	106
Mots à conserver: Maganer, escoussé — Leroux	107
Dans un chantier d'autrefois — Leroux	108
Médailles d'or et d'argent — Le chercheur	109

Éditorial

UN RELEVÉ HISTORICO-GÉOGRAPHIQUE

Nous songeons depuis longtemps à faire un relevé complet de tous les noms géographiques du Royaume du Saguenay. Le travail est commencé . . . à peine; il a été plus d'une fois repris, mais toujours il a dû céder la place à des travaux commandés par les circonstances et il semble voué à rester en plan, ce que nous ne pouvons pas vouloir.

Un magnifique ouvrage du genre, qui nous est arrivé de la Société Archéologique et Historique de la Charente, France, avec laquelle nous sommes en relation depuis quelques années, nous ramène à notre projet et nous décide à l'entreprendre avec la collaboration des membres de notre Société. Ils sont assez nombreux et assez bien distribués pour nous faire croire à la possibilité de le réaliser.

L'ouvrage que nous recevons a pour titre *Recueil des Lieux-dits de la Charente*. Volume de 357 pages, il donne, imprimé en trois colonnes, la liste complète de tous les lieux quelconques; villes, villages, bourgs, métairies, fermes, côtes, fonds, bois, etc., qui sont désignés par un nom. Exemples: Le poirier, La petite rivière, Vigne d'oignon, Clos de riquet, chez Moreau, Les bois, Les barrières, Les sables, Le Fouilloux (maison), Les fonds, Petites virées, Trou du chien, le grand Taillis, Gratte chèvre, Terre de la Côte, la pointe des Relais, le pont des Portes, le Sablon, Bois noir, Champ carré, Chemin de Châtain . . .

Nous possédons chez nous une foule de noms caractéristiques, souvent savoureux, qui tous identifient des points de notre sol, des lieux qui ont leur histoire, leur individualité, j'allais dire leur personnalité. Exemples: Le Rocher de la Vieille, le Trou de Deux-Heures, la côte à Benoît, le rang du Poste, le poste des Boeufs, les Eaux mortes, le cran à Jacob, Petit Montréal, Radan, la côte de la Réserve (autrefois du Réserve), Terres Rompues, la Petite Société, le Pont flotant, Mistouk, etc., etc. Ces noms sont une richesse folklorique, géographique et historique dont on devrait mieux connaître la valeur et dont il faudrait prendre possession pour jouir davantage de notre région.

En se partageant le territoire et la tâche, ce serait chose réalisable de dresser un répertoire de tous ces lieux-dits. Une petite équipe de volontaires dans chaque paroisse aurait tôt fait, en y mettant un peu de méthode et d'entrain, de recueillir tous ces noms, de localiser exactement les lieux et choses qu'ils désignent, et souvent d'en savoir l'origine, ce qui ajouterait beaucoup à leur intérêt.

Nous faisons un appel aux membres de la société et aux abonnés de la revue. Que ceux qui seraient disposés à organiser dans leur coin de pays ce relevé des lieux-dits se rapportent au secrétariat de la Société Historique du Saguenay. Nous leur indiquerons comment procéder pour que leur travail soit facile, intéressant pour eux et efficace, et pour qu'il soit fait partout de la même façon. Si nous avons mille collaborateurs à ce sport intellectuel, notre entreprise ferait merveille.

La direction

*Histoire du Saguenay***Après dix années d'efforts**

L'année 1624, sans événements sensationnels, a quand même le caractère de fin d'une période pour ce qui se rapporte à la colonie française du Canada et au pays du Saguenay en particulier.

Le va-et-vient

Du côté de l'activité commerciale les affaires allaient plutôt mal que bien. Elle reprenait à Tadoussac le 23 ou 24 de mai, avec l'arrivée d'un canot venant de Québec portant trois hommes envoyés par Champlain pour faire savoir au sieur de Caen, représentant de la Compagnie, ou au premier capitaine qui entrerait, que la pénurie de vivres exigeait des secours immédiats.

Un canot partait de Tadoussac trois ou quatre jours plus tard pour apprendre à Champlain qu'un contrebandier de La Rochelle (1) était aux environs du Bic et "traitait avec les Sauvages". On ne pouvait voir sans amertume cette concurrence déloyale et ruineuse et cette infidélité des Indiens à l'égard de leurs alliés. Champlain en souffrait plus vivement que tout autre. Il s'en plaint d'ailleurs. "On n'a point d'ennemis plus grands que ces sauvages, écrit-il, car ils disent que quand ils auraient tué des nôtres, il continueraient de venir d'autres vaisseaux qui en seraient bien aises, et qu'eux seraient beaucoup mieux qu'ils ne sont, pour le bon marché qu'ils auraient des marchandises qui leur viennent des Rochelais ou des Basques. Entre ces Sauvages, il n'y a que les Montagnais qui tiennent tels discours".

Le premier arrivé à Tadoussac fut le pilote Gascoin qui conduisait un vaisseau de 60 tonneaux apportant une centaine de barils de pois, 24 barriques de biscuit, sept tonneaux de cidre, des prunes et autres "commodités". Il se hâta de charger une chaloupe de ce qu'elle pouvait contenir et la conduisit lui-même à Québec. Le commis Jacques Halard fut laissé à Tadoussac avec ordre d'expédier une partie des approvisionnements, gardant ce qu'il fallait pour traiter avec les Montagnais.

C'était le salut des résidents du poste. Mais les nouvelles de Tadoussac étaient loin d'être rassurantes. La présence et l'activité du contrebandier était un gros contretemps. Cet ennui devenait pour le commis Holart un embêtement par le fait que De Caen n'arrivait pas et que lui n'avait aucun moyen de retenir les Indiens, n'ayant rien à leur offrir à part quelques provisions, qu'il fallait d'ailleurs ménager; car si quelque malheur empêchait

l'autre vaisseau de se rendre à Tadoussac c'était la famine à Québec et la nécessité d'abandonner le poste et de rapatrier ceux qui y étaient.

Halard écrivit à Champlain pour lui demander quoi faire. Champlain lui répondit de tenir bon et d'attendre jusqu'au 8 d'août, et si à cette date De Caen n'était pas arrivé, de lui expédier l'interprète Nicolas Marsolet, qui était alors à Tadoussac, pour l'en avertir; en même temps il envoyait le pilote Gascoin le trouver avec ordre d'attendre à Tadoussac jusqu'au 15 ou 16 de juillet et alors, s'il n'avait pas de nouvelles, de se rendre à Miscou (2), où l'autre vaisseau de la Compagnie, conduit par le sieur de La Ralde, faisait la traite, afin de réquisitionner des vivres.

La situation n'était pas rose.

Enfin, le 30 de juin, on vit entrer le vaisseau de De Caen. En même temps arrivait de Québec la chaloupe conduite par Gascoin, qui venait chercher de la marchandise de traite pour la rencontre avec les Hurons aux Trois-Rivières. De Caen s'y embarqua aussitôt.

Le 18 d'août Champlain arrivait à Tadoussac avec sa femme, qu'il ramenait en France après quatre ans de séjour au Canada. Lui-même sentait le besoin de se remonter un peu et surtout de réclamer plus de soutien pour l'entreprise de la colonie du Saint-Laurent, qui végétait misérablement. En même temps venaient s'embarquer le Frère Gabriel Sagard, rappelé pour d'autres fonctions, et le Père Irénée Plat, délégué par les Récollets pour demander l'aide des Jésuites, qu'on jugeait indispensable pour le succès des missions en ce pays. On ne fut pas longtemps à Tadoussac. "Le 21 d'août 1624, écrit Champlain, nous levâmes l'ancre et mîmes sous voiles pour retourner en France".

Quant à l'activité missionnaire, on n'en voit pas la moindre manifestation du côté du Saguenay au cours de cette année. Il est sûr qu'aucun religieux ne vint y hiverner, et les conditions mauvaises dans lesquelles se firent les opérations de la traite à Tadoussac y auraient rendu inefficace la présence du missionnaire. On voit que les Pères Le Caron et Plat, les plus intéressés auprès des Montagnais, furent occupés ailleurs.

Nos Indiens devant la religion

Pendant les dix premières années de leurs travaux apostoliques les Pères Récollets, malgré un zèle admirable, avaient gagné très peu d'Indiens au christianisme. Ils s'en désolaient mais

(1) Personnage "toujours masqué et armé", dont les Indiens disaient ne pas connaître le nom ni avoir vu le visage.

(2) Une centaine de milles au-delà de Gaspé.

reconnaissaient bien les causes de leur insuccès, causes qu'ils ramenaient à deux principales: l'insuffisance de missionnaires et l'opposition des idées et des moeurs des Indiens. On peut y ajouter une troisième cause, qui entraine pour beaucoup en ligne de compte: le manque de ressources matérielles. Ordre mandlant de par sa constitution, dépendant uniquement des aumônes, cette communauté franciscaine n'avait pas par elle-même le moyen de subvenir au soutien de ses religieux dans les missions, encore moins d'en augmenter le nombre; et d'autre part les dirigeants de la Compagnie, toujours mesquins sur ce point, qu'ils considéraient comme une surcharge onéreuse, et alors dominés par des protestants hostiles, limitaient au minimum, et même à moins, ce que les règlements les obligeaient à fournir pour les missionnaires.

Le moment est venu de parler des dispositions de nos Indiens et de leurs attitudes en face de la religion qu'on leur présentait. On rapportera plus tard des faits particuliers à l'appui des témoignages cités ici.

Nous trouvons, sur ce sujet, des données très intéressantes dans une relation que le Père Le Caron adressait en 1624 à un bienfaiteur.

Il commence par dire: "Je ne vous satisferai pas par le grand nombre de conversions des âmes; on en fait peu de véritables parmi nos Sauvages... nous ne laissons pas d'envoyer au ciel un grand nombre d'enfants et quelques adultes moribonds que Dieu touche dans ces extrémités; mais pour le reste, il y a peu de fruit à faire . . ."

"Nous avons parcouru à présent plus de six cents lieues dans les terres, et même hiverné plusieurs années chez les principales nations. Elles ne manquent pas de bon sens en ce qui regarde l'intérêt public et particulier de la nation; ils vont à leur fin, ils prennent même des mesures et des moyens assez justes, et c'est le sujet de ma surprise, qu'étant assez éclairés pour leurs petites affaires, ils n'aient rien que d'extravagant et de ridicule quand il s'agit ou de dogme ou de religion, ou de règle de moeurs, de lois et de maximes . . ."

Ces observations portent sur l'ensemble des Indiens et peut-être plus spécialement sur les Hurons, chez qui le Père avait fait des séjours prolongés; mais les suivantes, tout en gardant le caractère général, semblent se rapporter surtout à nos Montagnais, que le missionnaire avait également fréquentés.

"Nous avons visité de même huit ou dix nations différentes dans le bas du fleuve du côté de Tadoussac, et nous avons vu que presque universellement tous les Sauvages de la Nouvelle-France ne reconnaissent aucune divinité et sont incapables des raisonnements ordinaires, naturels et communs sur cette matière, tant leur esprit est matériel et obscurci de ténèbres; l'on entrevoit néanmoins à travers de leur aveuglement quelques sentiments confus de divinité; les uns reconnaissent le soleil, d'autres un génie qui domine l'air,

quelques-uns regardent le ciel comme une divinité, d'autres un manitou bon et mauvais; . . . Ces nations ne reconnaissent aucune espèce de divinité par esprit de religion, mais seulement par manière de fable, par prévention de caprice et par entêtement; ils n'ont même à l'extérieur aucune cérémonie de leur culte, ni sacrifice, ni temple, ni prêtre, ni aucune marque de religion."

"Les songes leur tiennent lieu de prophètes, d'inspirations, de lois, de commandement et de règle dans leurs entreprises de guerre, de paix, de traite, de pêche, de chasse, et même c'est une espèce d'oracle, vous diriez qu'ils sont de la secte des illuminés. Cette idée leur imprime une espèce de nécessité, croyant que c'est un esprit universel qui les commande, jusque-là même que s'il leur ordonne de tuer un homme ou de commettre une mauvaise action, ils l'exécutent en même temps. Les parents songent pour les enfants, les capitaines pour les villages, ils ont aussi des gens qui interprètent leurs songes et les expliquent.

"On remarque que s'il y a quelque saut difficile à passer quelque péril à éviter, ils jettent dans l'endroit même une robe de castor, du petun, de la porcelaine, et d'autres choses par manière de sacrifice pour se concilier la bienveillance de l'esprit qui y préside.

"Ils croient communément une espèce de création du monde, disant que le ciel, la terre et les hommes ont été faits par une femme qui gouverne le monde avec son fils; que ce fils est le principe de toutes choses bonnes et que cette femme est le principe de tout le mal; . . .

"D'autres croient qu'un certain qu'ils nomment *Atahaura* est le créateur du monde, et qu'un nommé *Messou* en est le réparateur après le déluge, falsifiant ainsi et confondant par leurs traditions la connaissance que leurs ancêtres ont eue du déluge universel; ils disent que comme le *Messou* allait un jour à la chasse, ses chiens se perdirent dans un grand lac, lequel, se débordant, couvrit la terre en peu de temps et ne fit de tout le monde qu'un abîme; que ce *Messou*, par le moyen de quelques animaux, amassa un peu de terre, de laquelle il se servit pour réparer le monde . . .

"... Quoiqu'ils estiment toutes les âmes corporelles, n'entendant par leur manitou qu'une espèce de ressort matériel qui donne l'être et le mouvement à toutes choses, ils font cependant profession de croire à l'immortalité de l'âme à une vie future, où se trouvent même une chasse et une pêche abondantes, du blé d'Inde et du petun en quantité, avec mille belles autres choses curieuses et nécessaires. Ils tiennent que l'âme n'abandonne pas le corps aussitôt après la mort; c'est pourquoi on enterre avec le corps, arc, flèches, blé d'Inde, viande et sagamité pour le nourrir en attendant . . .

"Il n'y a point de nation qui n'ait ses jongleurs, que quelques-uns traitent des sorciers;

mais il y a peu d'apparence qu'il y ait dans leur fait aucun pacte effectif, ou communication avec le diable, lequel néanmoins domine dans leur tromperie et imposture, dont il se sert pour amuser ces peuples et les éloigner d'autant plus de la connaissance du vrai Dieu; car ils ont tous croyance à ces jongleurs, quoiqu'ils leur manquent tous les jours de parole . . .

“. . . Communément ils ne se soucient pas d'être instruits; ils ne viennent et ne s'attachent à nous que par fantaisie et inclination naturelle, ou par l'accueil et les flatteries qu'on leur fait, par les secours que nous rendons à leurs malades ou par intérêt de recevoir quelque chose de nous, enfin parce que nous sommes Français et qu'ils ont fait alliance avec nous contre leurs ennemis; on leur apprend les prières et ils les récitent comme des chansons sans aucun discernement de foi, et ceux-là même qu'on a longtemps catéchisés, à la réserve d'un très petit nombre, sont fort chance-lants, pour peu qu'ils retournent dans les bois..”

“. . . L'opposition est grande au christianisme du côté de la vengeance, quoiqu'ils aient beaucoup de douceur à l'égard de leur nation; mais ils sont cruels et vindicatifs au-delà de l'imagination envers leurs ennemis . . .”

Notons en passant une observation du Père Le Caron sur les Iroquois: “Nous avons attiré ici quelques Iroquois. J'estime, quoi qu'on dise de la cruauté et de la fierté de cette nation, qu'ils ont plus d'esprit, de raisonnement et de politique que les autres, et par conséquent sont plus capables de concevoir nos vérités . . .”

Nous aurons l'occasion de vérifier ce qui, en tout cela, peut être particulier aux Montagnais, en plus de ce que nous a appris, par l'intermédiaire de Champlain, le chef Anadabijou. (3)

(3) Voir SAGUENAYENSIA, septembre-octobre 1959, page 99.

LES ARCHIVES DE FAMILLE

Chaque famille devrait avoir ses archives, conserver avec un soin jaloux tout ce qui peut lier les générations nouvelles aux anciennes. C'est ainsi que se créent les traditions. L'on ne sait pas assez comme il est précieux de sentir du passé derrière soi, et quel trésor se constitue, pour l'histoire générale, dans la préservation de tous les documents particuliers. Surtout quand un membre d'une famille a tenu un rôle dans l'Eglise, la politique ou les lettres, tout ce qui émane de lui est infiniment précieux; et il faudrait garder toutes les manifestations de sa pensée, toute chose où s'est inscrite la pulsation de sa vie. (Henri D'Arles)

Ajoutons: également précieux tout ce qui révèle la part, humble mais véritable et également grande et belle, faite par ces bâtisseurs de pays que sont les défricheurs, les forgerons, les menuisiers, les marchands, les médecins, les navigateurs, les petites maîtresses d'école . . .; c'est leur activité, leur savoir-faire et leur dévouement, souvent héroïque, qui réalise la grande oeuvre qu'est la patrie.

LA PASSE-PIERRE

C'est le nom vulgaire du crithme maritime, ombellifère qui croit sur les rivages. On dit aussi, faisant allusion à son habitat, perce-pierre, saxifrage. Cette plante, aux feuilles charnues comme le céleri, est comestible.

Connue en Europe, elle fut identifiée de bonne heure en Nouvelle-France. On la trouve mentionnée incidemment dans le récit de l'arrivée au pays, en juillet 1639, des premières religieuses. Laisant à Tadoussac le “Saint-Joseph” avec le capitaine Bontemps, le contre-maitre Jacques Vastel remonta le fleuve en barque jusqu'à l'île d'Orléans, portant à son bord Hospitalières et Ursulines. “Pendant quelques jours et quelques nuits que nous y restâmes — dit l'annaliste (1) — nous souffrîmes beaucoup de nécessité. Le pain nous ayant manqué . . . , on fut obligé de ramasser les miettes de la soule . . . , que nous mangions avec de la morue sèche toute crue . . . On nous donna aussi d'une sorte de passe-pierre fort dure, que l'on trouvait sur le bord du fleuve. Tout cela était bon pour des personnes de grand appétit”. Ce n'est pas là un fait isolé.

Au mois de juillet 1964, le soussigné fut aimablement invité à dîner dans une famille de la Baie de Mille-Vaches (Saguenay). Au menu: une soupe aux herbes, à base de pierre et de “poulette grasse”.



Le Carolina échoué sur la Passe-Pierre

Ce nom a été donné à une pointe basse et rocheuse, située à 7½ milles en amont de Tadoussac. C'est là que fit naufrage, par une nuit brumeuse (19-20 août 1903), le vapeur Carolina, de la Compagnie Richelieu & Ontario. Les 300 passagers en furent quittes pour une forte émotion et un retard dans leur voyage.

René Bélanger, p.d.

(1) Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec, 1636-1716. Ed. 1939, Dom Jamet.

Le journalisme**Joseph-Dominique Guay**

(1866-1925)



Joseph-D. Guay

L'HOMME

Joseph-Dominique Guay, fondateur du *Progrès du Saguenay*, est né à Chicoutimi le 14 avril 1866. Il était le 5e enfant de Jean (Johnny) Guay, originaire de La Malbale. Celui-ci, venu à Chicoutimi vers 1850, y avait fondé un commerce qui devint bientôt prospère. Ses établissements étaient situés au bord de la rivière aux Rats, près de l'Hôtel de ville actuel. Un quai attenant, propriété de M. Guay, servait à prolonger bien au-delà de Chicoutimi, les ramifications d'une maison dont l'influence s'étendait à tout le Saguenay. M. Guay avait épousé à La Malbale, en 1850, Marie-Emilie Tremblay, femme d'une grande distinction, soeur de P.-A. Tremblay, arpenteur et député de Charlevoix et de Chicoutimi, soit à Québec, soit à Ottawa, de 1865 à 1878.

De la toute première enfance de Joseph-Dominique nous avons retenu qu'il eut le rare honneur d'avoir pour parrain son curé, celui qui devait devenir Mgr Dominique Racine. Quand le Séminaire de Chicoutimi fut fondé, en 1873, il avait 7 ans. Il y entra en classe de première, comme il le note dans les souvenirs qu'il a publiés dans le numéro de novembre 1920 de *l'Alma Mater*. Il y fit toutes ses études jusqu'en Rhétorique. Il alla faire ses deux années de Philosophie au Petit Séminaire de Québec. En 1884, il commença des études de droit et fit sa cléricature auprès de son futur beau-frère, le Juge J.-A. Gagné. Pendant cette période, il s'initia à diverses activités commerciales, agricoles et politiques; il fit aussi du journalisme. Ces orientations diverses ont probablement été la cause du fait qu'il ne se présenta pas aux examens du Droit.

Le 2 septembre 1889, il épousait, à Chambord, Maria Morin, fille unique d'Israël Morin, marchand. Ce dernier, bien connu, était fils d'Isidore Morin, le premier inspecteur des écoles du district de Chicoutimi et cousin de Auguste-Norbert Morin, l'un des rédacteurs de notre code civil. Sa femme était aussi la nièce de Soeur Saint-Raphaël, la fondatrice du couvent des Ursulines de Roberval. Après son mariage, J.-D. Guay s'occupa surtout de son journal et de son imprimerie, située alors dans l'édifice de la Bonne Ménagère, occupé aujourd'hui par le magasin Western. On sait qu'en 1886, le député Jean-Alfred Gagné, membre des Communes, de concert avec le curé de la Cathédrale, l'abbé Ambroise Fafard, et M. Arthur Hudon, magistrat de district, avait fondé le *Réveil du Saguenay*, journal qui ne vécut qu'un an. Le jeune Guay y avait été mêlé et y avait écrit des articles. Aussitôt après la mort du *Réveil au Saguenay*, il décida de le faire revivre sous le nom de *Progrès du Saguenay*. Au début, il était l'associé de son frère Alphonse, mais au bout d'un an, il devint seul propriétaire, éditeur, rédacteur, et cela pendant plus de 20 ans.

Tout en étant journaliste, il s'occupait des cultivateurs; il fonda de nombreux cercles agricoles et devint président de la Société d'Agriculture, poste qu'il garda jusqu'à sa mort.

En 1895, il se lança dans la politique active, sur le plan municipal. En janvier il mena une chaude lutte contre le Conseil et réussit à se faire élire avec tous ses candidats. A la première séance du Conseil, le 25 janvier 1895, il fut élu maire. Il le demeura jusqu'au jour où il donna sa démission, le 4 mars 1902. Il reviendra à ce poste pour un seul terme, du 16 octobre 1922 au 6 octobre 1923. Au printemps de 1924 il devint malade et suspendit

toute activité. Le 18 septembre 1925, il mourut à Chicoutimi, à l'âge de 59 ans et 9 mois. Il fut inhumé le 21, dans le cimetière de la Cathédrale. Il laissait comme enfants, Jean-Joseph, ingénieur-forestier; Cécile, épouse de Jules Tremblay; Gertrude, épouse de L. Cain; Gaspard, employé à la Banque Canadienne Nationale; Raphaël, étudiant. Un autre de ses fils, Pierre-Eugène, lieutenant dans le 22^e Bataillon canadien-français, avait laissé le Droit pour l'armée et était tombé sur les champs de bataille de Flandres, le 1er mai 1918.

LE MAIRE

Une fois élu premier magistrat de sa ville, M. Guay s'employa avec ardeur à favoriser son essor. Désireux de débarrasser les ouvriers des "pitons", il entreprit aussitôt un voyage qui devait le conduire dans les manufactures de laine et de coton de la Nouvelle-Angleterre, de Chicago et de Sault-Sainte-Marie. Il revint par Toronto, Montréal et Grand'Mère avec la décision bien arrêtée de donner à Chicoutimi une pulperie. Avec l'argent de sa mère et les limites à bois que son père avait acquises dans la région des lacs Simoncouche et Des Ilets, la chose lui serait possible. De plus, son père, qui avait été le premier maire du village de Chicoutimi le 23 juillet 1863, avait souhaité que son argent profitât au bien-être de la population du Saguenay.

À l'automne de 1894, il avait pris l'initiative de fonder une compagnie pour doter la ville de l'éclairage électrique et d'un service d'aqueduc. Dès son élection, il fonde la "Cie municipale des eaux de Chicoutimi", et à l'automne de 1895, Chicoutimi pouvait profiter de la lumière électrique et boire de la bonne eau. Nous avons vu que l'un de ses plus chers désirs était d'implanter à Chicoutimi des industries. Le 5 décembre 1895, tout était prêt, semble-t-il, pour l'établissement d'une manufacture de laine. On disposait d'un capital de \$3,500.00, mais le financier montréalais qui soutenait le projet, M. A.-T. Gault, étant mort, on renonça à la laine pour s'orienter du côté de la pulpe. Des pourparlers avec la Canada Paper Co. avaient eu lieu. Le gérant de cette compagnie, M. McFarlane, vint visiter les lieux qu'on destinait à cette entreprise, mais tout en resta là. Voilà pourquoi M. J.-D. Guay, avec quelques amis et un capital de \$50,000.00 fourni par sa mère, fonda une compagnie qui commença les travaux d'un premier établissement dès l'automne de 1896. Le six janvier 1898, sous l'impulsion de M. J.-E.-A. Dubuc, devenu son principal associé à l'oeuvre, les premières feuilles de pulpe sortirent de l'usine. La compagnie avait été fondée le 26 novembre 1896 et M. Dubuc en avait été nommé le secrétaire par le Conseil de ville.

Encouragé par ces succès, le maire voulut se lancer dans la politique provinciale. Aux élections de 1897, il se présenta comme candidat, mais son rival, Honoré Petit, qu'on disait candidat du gouvernement, soutenu par l'opposition et la firme la

plus influente dans notre circonspection électorale, l'emporta.

Durant son séjour à l'Hôtel de ville, M. Guay voulut se faire avant tout l'ami des ouvriers. Aussi, est-ce un beau témoignage que lui rendait son évêque dans une lettre adressée le 3 septembre 1899 à Mgr Tarnassi, internonce à La Haye, lettre qui devait lui ouvrir bien des portes à Rome lors du voyage qu'il y fit cet automne-là. Monseigneur Labrecque le présentait comme "le protecteur de la classe ouvrière" de sa ville épiscopale. De ce voyage, il fit une relation, conservée aux archives de la Société Historique du Saguenay (Dossier 1643). C'est là qu'il raconte l'audience qu'il eut avec Léon XIII le 10 octobre 1899 et l'entrevue avec le Cardinal Rampolla, entrevue au cours de laquelle il s'entretint longuement de Chicoutimi.

Très conscient de sa responsabilité de maire, mais aussi de ses limites, il sut toujours s'en remettre, en chrétien qu'il était, au Maître de toutes choses. Au début de chaque séance du Conseil il récitait cette prière qu'il avait lui-même composée :

"O Dieu Eternel et Tout-Puissant, de qui vient tout pouvoir et procède toute sagesse, nous voici assemblés en votre présence pour assurer le bien et la prospérité de notre ville. Accordez-nous, nous Vous en supplions, la lumière et l'énergie nécessaires pour que nos délibérations soient destinées à promouvoir l'honneur et la gloire de Votre Saint Nom et le bonheur spirituel et matériel de notre ville. AMEN". (Arch. S.H.S. Dossier 1615).

Retiré de la politique municipale en 1902, il s'occupa de son journal et de son imprimerie. En avril 1904, pour accommoder les Soeurs du Saint-Sacrement, nouvellement arrivées à Chicoutimi et hébergées quelques semaines par les Soeurs du Bon-Conseil, il met à leur disposition la "Vieille maison", qu'il quitte pour loger avec sa famille à l'hôtel Château Saguenay dont il était propriétaire. Le 15 mars 1906, il reviendra dans la vieille propriété des Guay appelée la "Vieille Maison".



La Vieille Maison, d'après la carte de visite de J.-D. Guay.

Cette propriété, que son père avait fait bâtir vers 1856 et dans laquelle il avait élevé ses onze enfants, fut démolie en 1958 pour faire place au nouveau Bureau des Postes de Chicoutimi. Avec elle disparaissait malheureusement une vieille et attachante relique du passé. Cependant, dans un beau geste de piété filiale, la fille de M. J.-D. Guay, Gertrude, mariée à l'avocat Léo F.-Cain, eut l'idée de faire transporter son élégant portique pour orner la façade de sa demeure de Frédéric-ton.

LE JOURNALISTE

On sait que le 12 août 1886 paraissait à Chicoutimi, le premier journal imprimé en cet endroit, le *Réveil du Saguenay*. Il était rédigé en collaboration et imprimé aux ateliers typographiques de M. Alphonse Guay. Ce dernier avait acheté du Séminaire, le 13 janvier 1886, au prix de \$300.00, une presse que le Séminaire possédait depuis 1879, la première au Saguenay. Comme le rappelle l'*Alma Mater*, dans son numéro du 31 octobre 1922, elle avait été achetée à l'*Événement* de Québec, grâce à une souscription et aux démarches généreuses du Dr Robitaille de Québec. C'était une presse demi-cylindrique, pouvant imprimer le format petit in-folio.

Le *Réveil du Saguenay* ne vécut qu'un an. Il fut remplacé en 1887 par le *Progrès du Saguenay*, dont M. Alphonse Guay était l'éditeur-proprétaire et MM. J.-D. Guay et L.-G. Belley rédacteurs. Au bout d'un an, M. J.-D. Guay en devint le seul propriétaire, l'imprimeur et le rédacteur. En 1908, le journal devait devenir la propriété du Syndicat des Imprimeurs du Saguenay.

En parcourant les pages du journal de M. Guay nous avons pu voir les sujets qui faisaient l'objet de ses préoccupations. Ce sont d'abord des sujets d'ordre régional: le chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, celui de Saint-Alphonse, le courrier postal de Charlevoix au Saguenay, les finances de la ville de Chicoutimi, l'industrie laitière, la navigation d'hiver sur le Saguenay, l'industrie forestière, et à la fin du siècle dernier, surtout, la fameuse question de *Bonus* que la ville était disposée à accorder à des compagnies qui ne demandaient pas d'exemption de taxes et faisaient des offres acceptables. Parfois, délaissant le cadre régional, il se transporte sur un plan supérieur pour traiter de la question des écoles du Manitoba, de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération ou du problème de l'immigration. On peut dire qu'il était aussi à l'aise pour envisager les questions d'ordre national que celles d'ordre régional. Mais c'est surtout sa région qui l'intéressait. Aussi avait-il raison d'affirmer, le 4 mai 1905, en présentant M. Hermlidas Magnan comme rédacteur-adjoint et administrateur du *Progrès du Saguenay*: "Le *Progrès* a toujours été sur la brèche, travaillant au développement de notre région, encourageant tous ceux qui voulaient mettre l'épaule à la roue. Où est-il le bon mouvement qu'il n'a pas encouragé? Où est-elle l'industrie qu'il

n'a pas favorisée? Il a prêchée la bonne parole, il a louangé les efforts de chacun, contribué considérablement à tout ce qui s'est fait à Chicoutimi, autour de nous, depuis vingt ans. L'industrie laitière serait-elle ce quelle est sans la coopération du *Progrès du Saguenay*? Qui a fait connaître nos richesses à l'étranger? Qui a attiré ici les capitaux qui nous ont valu le développement de nos pouvoirs d'eau... N'est-ce pas notre journal?

Pour valoriser aux yeux des jeunes la vocation du journaliste, M. Guay voulut un jour fonder un prix de journalisme afin de récompenser l'élève du Séminaire qui aurait publié, pendant l'année académique, le meilleur article dans le petit journal de cette institution, l'*Oiseau-Mouche*. Le numéro du 23 juin 1894 rapporte avec joie la nouvelle. Le 16 mars 1895, des articles étaient remis à M. Guay. Le 30 mars, le premier titulaire était choisi. Il s'agissait de M. François Tremblay, élève de Rhétorique, auteur d'un article sur la *Vie de l'étudiant*. L'année suivante, le prix allait à celui qui deviendra plus tard Mgr Lionel Lemieux; élève de Philosophie junior, il avait publié un article intitulé: *A quel âge on est le plus heureux?* C'est ce que rapporte l'*Oiseau-Mouche* du 25 avril 1896. Nous croyons que le prix n'eut pas d'autre titulaire, du moins d'après les annuaires du Séminaire.

L'ECRIVAIN

Il serait trop long de dresser une liste de tous les articles écrits par M. J.-D. Guay. Ils ne sont pas tous d'ailleurs d'un égal intérêt. Toutefois, nous ne saurions passer sous silence celui où, dans le *Progrès du Saguenay* du 12 octobre 1893, il raconte avec émotion une visite à la Trappe d'Oka, ses notes sur la chasse et la pêche, parues au cours des années 1914 et 1915 dans le *Progrès* et qu'il signe du pseudonyme "Vieux pêcheur", les relations de ses voyages à Rome en 1899 et au Bermudes en 1901, ses souvenirs sur les débuts du Séminaire de Chicoutimi, dans les numéros de novembre et décembre 1920 de l'*Alma Mater*. Comme journaliste, M. Guay possédait, à notre avis, trois qualités; il savait manier l'ironie, il savait argumenter et il savait décrire.

Son ironie, cependant, n'était jamais blessante. Elle n'attaquait pas les personnes et se mettait toujours au service d'un principe ou du bon sens. Voici comment le 2 novembre 1893, il fustige l'indiscrète publicité de la maison J.-B. Laliberté de Québec:

"Sur le roc du Tableau et du Cap Trinité, en grosses lettres blanches, bien en vue, s'étale l'annonce de M. Laliberté et de ses fourrures. Affaire de réclame, soit! Mais la réclame n'a pas tous les droits. Que dirait un artiste, si un homme d'affaires se servait de son tableau comme carte d'annonce? Pourquoi l'oeuvre de Dieu servirait-elle de mur d'affiches à un marchand de poil?... Sur le Cap Trinité, la Croix et la Vierge ont droit de

dominer. Les hauts sommets sont au Christ et à sa Mère. Mais près du Calvaire et de la Mère de Dieu une annonce?... Allons-donc?"

Avait-il à défendre une cause, à mesurer un projet, il revenait souvent à la charge pour exposer de claires et solides démonstrations. On sait tout ce qu'il a écrit pour justifier l'installation d'une industrie de pulpe et de papier à Chicoutimi. Un de ses projets préférés était celui d'un chemin de fer qui relierait le Saguenay à la Baie James et la Baie James à Port Simpson, sur la côte du Pacifique. Au début de juillet 1901, lors de l'inauguration des travaux à Roberval, il prononce un discours que publie le *Progrès du Saguenay* du 5 juillet. Même si le projet n'eut pas d'aboutissement, les extraits que nous allons citer feront voir l'ampleur de ses visions et la valeur de son argumentation.

"Au point de vue local, le chemin de fer de la Baie James donnera à notre région une importance considérable, fera apprécier davantage le Lac Saint-Jean, la Rivière Saguenay, développera considérablement nos ressources. Notre population augmentera, notre chemin de fer actuel recevra une impulsion considérable, et nous devons faire de Roberval, de Chicoutimi et de la Baie des Ha! Ha! des centres importants.

"Au point de vue provincial, l'ouverture de cette immense région donnera à Québec un *back country* inépuisable en richesses de toutes sortes et nous rivaliserons avec l'Ontario sous ce rapport. Les revenus du gouvernement par la vente de pouvoirs d'eau, des limites, par la coupe du bois et par les pêcheries, augmenteront considérablement et des subsides en argent même ne seraient nullement onéreux, lorsque la ligne serait ouverte au trafic.

"D'un autre côté, le chemin de fer de la Baie James s'impose par son importance au point de vue industriel, commercial et agricole. Des pouvoirs d'eau sans nombre existent sur tout le parcours du tracé, un domaine immense appartient à la Couronne, le bois, l'épinette surtout, si recherchée pour la pulpe, abondent dans cette région. La Cie de la Baie d'Hudson fait un commerce de pelleteries considérable en ce pays, et ce commerce se développera. Les pêcheries de la grande mer intérieure de la Baie d'Hudson sont d'une richesse inépuisable. La colonisation, la culture ont aussi là, un vaste champ d'exploitation, et on parle de gisements très riches en minéral".

Enfin, M. Guay savait décrire. Parfois l'abondance des détails l'emportait sur le souci de l'éléance, mais toujours le style était simple et direct. Dans une lettre publiée dans le *Progrès du Saguenay* du 28 février 1901, il nous décrit les attractions des Bermudes de la façon suivante:

"Les points d'attractions ne manquent pas. Les promenades en voiture sur les chemins bordés de palmiers, de caoutchoucs, de paw paws, de bananiers, d'immenses cactus, etc... sur le bord de la mer, sont remplies de charmes. C'est un parc continu, dépassant en beauté, en splendeur, tout ce que l'homme a pu créer. On ne sait trop quoi faire, si l'on doit marcher, aller en voiture, à cheval, en bicyclette, en chaloupe, ou se contenter d'admirer cette belle nature, cette verdure superbe encadrant un grand nombre de constructions resplendissantes de blancheur. Les fortifications, les récifs, les caves, les grottes profondes, que l'on visite à la chandelle et qui s'étendent jusqu'à un demi-mille sous terre, sont des attractions que l'on rencontre nulle part ailleurs. Les oiseaux sont aussi en grand nombre, et on se croit capable de les prendre avec les mains. Ils restent le long du chemin où passent nos voitures, grattent la terre à côté du nègre qui plante ses patates ou son oignon. Rien d'étonnant à cela, lorsque l'on sait que jamais on ne tue un seul oiseau aux Bermudes".

Voilà comment nous est apparu, au cours de notre étude, le fondateur du *Progrès du Saguenay*. Comme tout homme public, il a été parfois discuté, malmené même par ses adversaires, mais nous croyons que la louange doit se faire unanime pour célébrer le journaliste et son oeuvre, entièrement voués aux intérêts de sa petite patrie qu'il aimait d'un sincère amour.

Raymond Desgagné, *ptr.*

NOTE COMPLÉMENTAIRE au sujet du texte "Sur la Côte Nord" publié dans SAGUENAYENSIA mai-juin 1968 (pages 65-68).

Il semble bien que l'auteur de cette chronique serait l'abbé Prime Girard, curé de Roberval. Mgr René Bélanger nous signale un passage du JOURNAL de Placide Vigneau (résidant de la Côte) qui se lit comme suit :

"Août 12 (1871) — La goélette "Elisabeth", capitaine Roy, est de passage ici avec plusieurs employés du gouvernement qui font le recensement de la Côte jusqu'à Blanc-Sablon. Avec eux est le Rév. P. Girard, curé au Saguenay".

L'abbé Prime Girard, alors en congé de repos, profitait de l'aubaine de ce voyage; il voulut communiquer ses observations, dont le CANADIEN publia une partie. Le "révérend M. Tremblay" qu'il mentionne au sujet des chemins, était l'abbé Grégoire Tremblay, curé de Beauport, qui s'occupait activement de la construction du chemin entre Québec et le Lac Saint-Jean et de l'établissement de colons à Saint-Prime.

Les Armoiries du Régiment du Saguenay

ORIGINE DES ARMOIRIES

L'origine exacte des armoiries est assez difficile à déterminer; c'est une coutume qui remonte en fait assez loin dans l'histoire.

Déjà chez les Grecs on avait l'habitude de peindre certains symboles sur les boucliers des soldats.

Les Romains de même que les Gaulois ornaient aussi leurs immenses boucliers. Tous ces motifs toutefois n'avaient aucune règle précise et seul le goût ou le caprice du propriétaire décidaient de la chose.

Certains auteurs attribuent l'usage des armoiries à l'époque des passes d'armes et des tournois; d'autres en rattachent l'origine aux croisades.

L'opinion des premiers est la plus plausible, mais c'est à l'époque des croisades que l'on commença à mettre de l'ordre en tout cela et que l'on dressa les règles invariables qui en régissaient l'usage, et c'est de cette période qu'on les rendit héréditaires.

Les armoiries, à cette époque, devinrent des signes distinctifs et points de ralliement qui permettaient aux soldats, lorsqu'ils se lançaient à fond de train dans la mêlée, de se reconnaître entre eux. Il en était de même pour le seigneur ou le chevalier qui eux aussi ornaient leurs boucliers de pareils signes afin que l'on pût toujours les suivre ou les remarquer partout où ils se trouvaient dans la mêlée.

Après les croisades plusieurs de ces signes glorieux restèrent comme un impérissable souvenir qu'on léguait fièrement à ses descendants.

Les plus anciennes armoiries que l'on connait sont celles que portait le Duc de Saxe et roi de Germanie sous le nom d'Henri l'Oiseleur au tournoi qui se déroula à Gottingen en 934.

Quoi qu'on dise sur l'origine des armoiries, c'est l'institution qui, à travers les âges, s'est conservée la plus pure de toutes.

Le blasonnement des armoiries se fait toujours à la mode du 10^{ième} siècle: ses règles sont restées immuables, son langage est resté tel quel et les changements apportés ici et là furent minimes et de peu d'importance.

Les cris de guerre au début étaient les seuls signes de ralliement ou de reconnaissance: puis apparurent les armoiries, alors qu'on eut l'idée de peindre les boucliers de diverses façons avec des couleurs différentes. Chaque seigneur et ses gens d'armes affichaient les mêmes signes et comme les emblèmes se multiplièrent, avec le temps naquit l'art héraldique.

A la couleur unique s'ajoutèrent d'abord les formes géométriques; par la suite, les fleurs et les animaux meublèrent à leur tour l'écu, s'ajoutant selon un certain ordre aux signes premiers.

Avec l'apparition des armures qui, couvrant tout le corps, dérobaient à la vue des soldats les traits du seigneur ou du chevalier, on inventa un nouveau signe de reconnaissance qui, attaché à la lance, était pratiquement toujours visible; c'était le *fanton*.

Pour le grand seigneur il y avait un *gonfanon* ou bannière avec trois pendants arrondis en demi-cercle et pour le chevalier un *banneret* ou un pennon triangulaire. C'est là, je crois bien, l'origine des diverses bannières des personnages de marque et des drapeaux.

Vers la même époque, particulièrement dans les grandes parades ou dans les tournois, il se rencontrait une *housse* armoriée qui recouvrait entièrement le cheval. Il arriva même, mais en de rares occasions toutefois, que l'on se servit de cette housse armoriée pour la guerre.

Après les grands seigneurs et les chevaliers, ce furent les villes et les provinces, les communautés religieuses et les corporations qui adoptèrent la coutume de se donner des armoiries propres.

C'était alors, tout comme aujourd'hui d'ailleurs, la marque distinctive d'une personne physique ou morale et, par leurs agencements, leurs formes, couleurs, meubles, et ornements, elles s'efforçaient de donner une juste idée de la personne ou de la chose qu'elles symbolisaient.

Tout cela serait resté confus évidemment si un code rigide de règles et de droits n'avait pas mis de l'ordre tant dans la composition que dans la représentation en héraldique.

C'est en songeant à cela sans aucun doute que Pierre Joubert écrit dans son "*Initiation à l'Art du Blason*": "Science du symbole par excellence, l'héraldique s'oppose à l'allégorie d'invention romantique."

Né de la guerre et des batailles, l'héraldique a toujours conservé une grande popularité à l'armée; aussi chaque unité, chaque bataillon possède ses insignes distinctifs, ses couleurs et son drapeau.

Définition des termes

En termes héraldiques, les armoiries comprennent l'ensemble de l'écu et de tous ses accessoires qui l'accompagnent.

Les armes sont les emblèmes ou signes symboliques peints et figurés sur l'écu. — En blason, *armes* ne s'emploie jamais au singulier.

Blason veut dire l'art d'expliquer en termes propres et d'après des règles établies tout ce qui est relatif aux armoiries. C'est une mauvaise interprétation que de dire blason pour écu ou armes. Le mot blason vient de l'allemand "blasen" qui veut dire sonner du cor.

L'écu était une arme défensive de la plus haute antiquité; il représente en armoirie le bouclier ou champ sur lequel on applique les pièces et figures qui composent les armoiries.

L'écusson, en héraldique, est un petit écu que l'on emploie parfois comme meuble dans les armoiries.

Héraldique signifie ce qui regarde l'art ou la science du blason. Le mot *hérald* a aussi une origine allemande et veut dire "noble crieur". Les Français en ont fait le mot "hérault". D'autres font venir ce mot du vieux cri français *haro* que les Normands employaient pour se donner du courage et comme un genre de défi, avant de se lancer à fond de train sur l'ennemi.

ARMOIRIES DU RÉGIMENT

Le régiment du Saguenay n'échappa pas à cette pratique et dès sa formation il reçut des armoiries; depuis le 28 août 1966 il a ses couleurs et son drapeau. Les armoiries du Régiment du Saguenay se blasonnent comme suit: *D'argent à trois conifères de sinople rangés en fasce, à la champagne d'argent chargée de cinq tringles ondées d'azur.*

Supports: *deux dauphins de sinople pâmes, lorrés et peautés de gueules nageants.*

Ornements extérieurs: deux guirlandes de feuilles d'érable automnales liées par un ruban rose sur lequel est posé le listel d'or chargé des mots de sable: Dieu et Patrie.

Timbre: la couronne royale britannique.

Explications

"*D'argent . . .*": l'argent ou couleur grise symbolise la pureté. Avec l'or, il est l'un des deux métaux employés en héraldique. Il est représenté tout blanc et sans hachures dans les dessins sans couleurs.

"*A trois conifères . . .*": l'arbre est un meuble qu'on retrouve assez souvent en héraldique. Ici il symbolise la région où se situe le régiment, le Saguenay, dont l'immensité en forêt est grande et sert surtout d'habitat à une faune riche et variée et fournit la matière première à l'une de nos principales industries.

"*De sinople . . .*": de couleur verte. L'étymologie de cette couleur se rattache à la ville de Sinopolis en Turquie d'Asie, qui se faisait remarquer de loin par ses terrasses vertes. Cette couleur symbo-

lise le renouveau, l'espérance et la gaieté. Elle se représente en gravure par des lignes diagonales se dirigeant de l'angle dextre du haut à l'angle senestre du bas de l'écu. (*Dextre* à droite de celui qui porte l'écu sur sa poitrine; *senestre* à sa droite.

"*Rangés en fasce . . .*" indique la disposition des meubles dans l'écu, en rangée horizontale.

"*A la champagne . . .*": la champagne occupe les deux septièmes inférieurs de l'écu.

"*. . . chargée . . .*": chargée se dit d'une pièce principale sur laquelle sont placées d'autres menues pièces ou meubles.

"*De cinq tringles . . .*": le terme tringle correspond au mot français tringle; il désigne une bande réduite à la moitié de celle qu'on appelle fasce. Les tringles sont toujours en nombre impair: une, trois, cinq, sept.

"*Ondées . . .*": attribut des tringles qui ont des sinuosités curvilignes alternativement concaves et convexes.

"*D'azur . . .*": ce mot vient de l'arabe *azul* qui veut dire "bleu céleste". C'est la couleur qu'adoptèrent les rois de France et par la suite tous les nobles qui fréquentaient la cour. Cette couleur symbolise la justice, la loyauté et la beauté. Elle rappelle ici la mer, représentée par les tringles, dont les ondulations donnent l'idée de leurs sinuosités. Elle signifie aussi que le Régiment se compose surtout de canadiens d'origine française. Elle se représente en gravure par des hachures horizontales.

"*Supports . . .*": ornements extérieurs de l'écu consistant principalement en animaux placés de chaque côté de l'écu, qu'ils semblent supporter ou garder.

"*Deux dauphins de sinople . . .*": poissons à grosse tête qui se représentent courbés, ayant la tête et le bout de la queue tournés du côté dextre de l'écu.

"*Pâmes . . .*": attribut du dauphin ou autre poisson qui a la bouche ouverte, sans dents ni langue, les yeux fermés.

"*Lorrés . . .*": attribut des poissons dont les nageoires sont d'un émail différent.

"*Et peautés . . .*": attribut des dauphins dont la queue est d'un émail différent de celui du corps; cette expression vient du mot gaulois "pautre" qui désigne le gouvernail d'un navire.

"*De gueules . . .*": de couleur rouge; c'est un émail. Il se représente en gravure par des hachures verticales. Il est du genre masculin et bien qu'il s'écrive toujours avec un "s" il est du singulier.

"*Nageants . . .*" se dit de poissons couchés horizontalement ou en travers de l'écu.

"*Ornements extérieurs . . .*" désigne généralement tout ce qui se place en dehors de l'écu.

“Deux guirlandes de feuilles d’érable...” précise ce que sont ces ornements et leur nombre.

“Automnales...” Indique que les feuilles d’érable sont de couleurs variées comme on les voit à l’automne avant leur chute.

“Liées...” se dit des pièces attachées ensemble.

“Par un ruban rose...”: une petite bande réduite au huitième de sa largeur ordinaire, soit un quart de module. Le module est une mesure conventionnelle servant à exprimer les dimensions d’une pièce. (Exemple: l’écu doit avoir huit modules de hauteur sur sept de largeur, pour indiquer les dimensions d’une pièce par rapport à l’écu). Rose indique la couleur du ruban.

“Sur lequel est posé le listel...”: le listel est cette petite banderolle sur laquelle on écrit la devise et qui se place régulièrement en bas de l’écu, dont elle prend la principale couleur.

“D’or...” indique la couleur jaune. C’est le premier des métaux, le symbole de la fol, de la force et de la richesse. Il est représenté en couleur par le jaune et en gravure par un pointillé diagonal.

“Chargé des mots de sable...” indique que sur le listel l’écriture est de sable, soit en noir, qui se représente en gravure par des hachures verticales et horizontales croisées.

“Dieu et Patrie”: sentence appropriée au caractère de celui qui la choisit.

“Timbre...”: ornement distinctif qui se place au dessus de l’écu. C’est une marque distinctive de noblesse et que seuls les nobles pouvaient porter.

“Couronne royale britannique”. Emblème de la souveraineté qui nous rappelle que le Canada actuellement doit allégeance à la royauté de Grande-Bretagne à titre d’associé.

Explications historiques

Ces armes représentent effectivement le Régiment du Saguenay et le situent admirablement bien dans le temps et dans l’histoire.

L’écu est de forme anglaise. C’est de bon ton, car en pratique l’armée a toujours été surtout anglaise dans sa forme actuelle et dans le passé. Elle règle et base la majorité de ses droits et devoirs sur le code anglais qui l’inspira toujours.

Composé de deux symboles, l’écu est simple et beau, il n’y a dans sa composition, ni recherche ni affectation. En chef, trois conifères de sinople rangés en fasce; en pointe, la mer, rien d’autre.

Les trois conifères pour une part représentent bien le Royaume du Saguenay qui autrefois formait un immense domaine que la forêt revêtait comme d’un vaste manteau. Ici, à Chicoutimi, c’était une vaste pinère, l’une des plus belles au pays. La forêt abritait alors une grande variété d’animaux à fourrure qui fournissaient aux Indiens une bonne partie de leur nourriture et de leur vêtement.

Encore, aujourd’hui, bien que moins grande et beaucoup moins peuplée, la forêt saguenéenne occupe toujours une place importante dans notre économie régionale en fournissant la matière première aux nombreuses usines à papier qui opèrent ici et là dans le Royaume. De plus elle alimente quantité de moulins à scie qui fournissent pour le marché local et extérieur des matériaux nécessaires à la construction. Elle est constituée surtout de conifères.

Le bois de la forêt saguenéenne fournit aussi un appoint appréciable sous forme de produits travaillés et de sous-produits de toutes sortes qui comptent dans l’importance de notre économie régionale.



Anciennes armoiries.



Armoiries actuelles

La forêt chez nous est une ressource naturelle de première importance que nous devons protéger.

En pointe, il y a la série de cours d'eau qui pour nous, saguenéens, représente de plus en plus une richesse inestimable que nous ne faisons que commencer à exploiter. Les régions de Chicoutimi, du Lac Saint-Jean et de la Côte Nord offrent en effet une grande possibilité dans le domaine de l'exploitation de la houille blanche, cette panacée moderne si indispensable pour tous aujourd'hui.

Ce fut un travail formidable que de harnacher toutes ces rivières et particulièrement le fougueux Saguenay dans sa descente du lac Saint-Jean, où il origine, jusqu'à Chicoutimi, où il se dompte, se calme et continue sa marche jusqu'au fleuve en un cours d'eau majestueux dans un des décors naturels les plus merveilleux du monde.

Par sa production en force électrique notre région se classe parmi les plus importantes du Canada; c'est donc pour nous un potentiel riche et prometteur d'avenir.

Voilà donc deux grandes ressources naturelles, la forêt et l'eau, qui font que notre région est appelée à jouer un rôle de premier plan dans le développement économique du Québec.

Les supports ou les deux dauphins qui accotent l'écu sont dans la position qui semble indiquer que le régiment est prêt à l'action jusqu'à la limite de ses forces.

Disciplinés, ordonnés et parfaitement bien entraînés, les soldats du régiment, comme ces dauphins, sont prêts à partir et n'attendent que l'ordre qui leur permettra de servir les leurs et l'armée dans la mesure du possible.

Voilà ce qu'historiquement parlant, selon l'interprétation de l'écu dans le sens héraldique, nous apprennent les armoiries du Régiment du Saguenay.

La devise ou cri de guerre: "Dieu et Patrie", exprime les deux grandes aspirations de toute âme bien pensante et chrétienne. Dieu, créateur de toutes choses et dispensateur de tous biens, et Patrie, mot qui dit l'idéal humain de tout cœur bien né.

Le tout est surmonté de la couronne royale britannique symbolisant par là que le Canada est un pays autonome et souverain sous le protectorat de l'Angleterre par droit de conquête depuis 1760 et maintenant associé à elle dans un Commonwealth sous une même couronne.

Les guirlandes de feuilles d'érable représentent bien le Canada, car la feuille d'érable est depuis 1700 considérée comme emblème distinctif des canadiens du Québec. Le journal "Le Canadien" en 1805, la donne comme emblème parfait du Canada. En 1836, la Société Saint-Jean-Baptiste l'adopte à son tour. Le 31 août 1860, à une assemblée tenue à Toronto en vue de préparer dignement les fêtes

devant accompagner la visite du Prince de Galles, les Canadiens de naissance présents à cette occasion adoptent unanimement la feuille d'érable comme emblème du pays. Enfin, le 26 mai 1868, le Canada l'adopte officiellement comme emblème national. Elle est donc à sa place partout et symbolise bien notre pays.

Le Régiment du Saguenay possède ces armes depuis sa réorganisation en 1937. C'est le lieutenant-colonel Jules Landry qui en conçut l'idée et qui en suggéra les meubles et attributs. Le dessin original fut fait par la maison Scully de Montréal.

La description héraldique actuelle a été faite par l'abbé Bernard Audet, du Séminaire de Chicoutimi, un spécialiste en art héraldique.

Les armoiries du Régiment sont donc parfaites, tant au point de vue héraldique qu'au point de vue historique; elles représentent bien l'Unité.

Léonidas Bélanger

membre honoraire du Mess des Officiers
du Régiment du Saguenay.

Chantons le Lac Saint-Jean

Sous ce titre, deux jeunes du Séminaire de Chicoutimi, Jean Bergeron et Uldéric Tremblay, lors d'une excursion du personnel de l'institution, maîtres et élèves, au Lac Saint-Jean, le 6 juin 1894, exprimaient leur admiration par les strophes que voici.

Nulle part sous le ciel existe
Pays plus bel et plus charmant,
Plus recherché par le touriste,
Que les rives du lac Saint-Jean.

Sous le ciel bleu, sur l'eau profonde,
On vit heureux, toujours content.
Il n'est sur la machine ronde
Homme qui n'en désire autant.

Nous admirons de tes montagnes
Verdure et végétation.
Déjà l'aspect de tes campagnes
Annonce une riche moisson.

Avec raison de la province
On te proclame le grenier;
Enfin, ni roturier ni prince,
Aucun n'ose te dédaigner.

(L'OISEAU-MOUCHE)



Les mariages de la région

Relevé fait par Léonidas Bélanger — (Continuation)

INTERPRETATION DES SIGLES:

- B. — Recueil des Généalogies des comtés de Beauce — Dorchester — Frontenac, par Frère Eloi-Gérard.
 Ch. — Recueil des Généalogies des Comtés de Charlevoix et de Saguenay, par Frère Eloi Gérard.
 Charl. — Dictionnaire généalogique des Familles de Charlesbourg, par l'abbé D. Gosselin.
 R.O. — Généalogies des Familles de la Rivière-Ouelle, par l'abbé Adolphe Michaud.
 I.O. — Généalogies des Familles de l'île d'Orléans, par l'abbé Michel Forgues.
 Beaupré — Généalogies des Familles de la Côte Beaupré, par l'abbé Charles Beaumont.
 R. — Tableau généalogique des Mariages du diocèse de Rimouski, par Mgr C.-A. Charbonneau.

NOTRE-DAME DE ROBERVAL

1911 (suite)

Le 28 août. - BOUCHARD, François, de Péribonka, fils majeur de David Bouchard et de Laure Raymond de Saint-Thomas-d'Aquin; marié à Marie-Jeanne ROSS, fille majeure de feu Peter Ross et de feu Marie Larouche (Roberval, 3-11-1874).

Le 18 septembre. - MINIER, Ernest, fils majeur de feu Etienne Minier et d'Arthémise Bluteau de Notre-Dame d'Hébertville; marié à Hélène TREMBLAY, fille majeure d'Alfred Tremblay et de feu Virginie Girard de Saint-Georges.

Le 19 septembre. - BINET, Alphonse, fils majeur d'Alphonse Binet et d'Armandine Ménard; marié à Marie-Julie BRASSARD, fille majeure d'Alphonse Brassard et de Phébée Paradis.

Le 25 septembre. - DUFOUR, Joseph, fils majeur de Cyrille Dufour et de feu Rachelle Doré (Saint-Jérôme, 8-1-1889); marié à Bernadette LAROCHE, fille majeure de François-Xavier Larouche et d'Emélie Morrissette (Chambord, 14-8-1888).

Le 25 septembre. - TARDIF, Prosper, fils majeur de Léopold Tartif et de Sara Jeamme (Roberval, 2-2-1869); marié à Eva GIRARD fille mineure de Benjamin Girard et de Sophie Guay (Roberval, 7-5-1874).

Le 30 octobre. - LAVOIE, David, fils mineur de Hercule Lavoie et de Joséphine Otis (Roberval, 16-2-1885); marié à Aléxina GIRARD, fille mineure d'Alfred Girard et de Marie Maltais.

Le 20 novembre. - LAROUCHE, Antoine, fils majeur de Maximin Larouche et d'Ovéline Boily; marié à Alice TREMBLAY, fille mineure d'Alfred Tremblay et de Céline Larouche (Alma, 21-2-1887). Dispense du 3ième degré de consanguinité.

Le 28 novembre. - FORTIN, Alphonse-Victo-

rin, fils majeur de feu François Fortin et de Philomène Bouchard (Laterrière, 10-1-1865); marié à Alice DUMAIS, fille majeure de feu Israël Dumais et de feu Emma Tremblay.



L'église de Notre-Dame de Roberval (construite en 1872) qui vient de disparaître.

Corrections et additions aux mariages de Roberval

Volume 8, no 3. — Mai - juin 1966

Page 62, 2ième colonne: Le 28 avril. — LA-POINTE, Charles, fils mineur et non majeur.

Le 9 mai. — CUNNINGHAM dit COUDE, Edouard, fils majeur de feu Jean-Baptiste . . .

Volume 8, no 4. Juillet - août 1966

Page 83. — 1ière colonne. Le 15 juillet. — TREMBLAY, Xavier, fils majeur de feu Urbain Tremblay et de Modeste Duchesne des Eboulements .

Page 85, 2ième colonne Le 7 janvier — POTVIN, Charles, fils majeur d'Augustin et non Auguste.

Volume 8, no 5. Septembre - octobre 1966

Page 106, 2ième colonne, à la dernière ligne, ajouter: Truchon (Ch. 5) de Baie-Saint-Paul.

Page 109, 2ième colonne. Le 8 avril — . . . et d'Emélie Cloutier et non Amélie.

Page 110, 2ième colonne. Le 6 mai. — TREMBLAY, Césaire et non César.

Volume 8, no 6. Novembre - décembre 1966

Page 131, 2ième colonne. Le 21 janvier. — Dispense du 3ième au 3ième degré de consanguinité et non du 3 au 4.

Page 132, 1ière colonne. 1876. — 24 janvier — . . . Joseph Villeneuve (Ch. 8) et non (Ch. 18).

Page 133, 1ière colonne. Le 11 février. — GIRARD, . . . fils de, enlever feu. Dernière ligne, Dumais, fille mineure et non majeure.

Page 134, 1ière colonne. Le 15 avril. — Mariage Bouchard et Gagnon, ajouter: Réhabilité à Saint-Félicien le 29-2-1884. Dispense du 4ième au 4ième degré de consanguinité.

Le 9 août. — VERREAULT, Joseph, fils majeur et non mineur.

Volume 9, no 3. Mai - juin 1967

Page 59, 2ième colonne. Au mariage Moreau et Bouchard, du 9 avril, ajouter: Réhabilité à Roberval le 17 avril 1903 avec dispense du 4ième degré de consanguinité.

Page 60, 1ière colonne. Dernière ligne, Marie Bilodeau (Ch. 12) et non (Ch. 2).

2ième colonne. Frédéric Otis (Ch. 14) au lieu de (Ch. 4).

Page 61, 1ière colonne. Le 29 avril. — LAVOIE.. et de Louise McNicholl et non Michaud.

Page 62, 1ière colonne. Le 9 février. — BRASSARD, . . . (Laterrière, 20-2-1860) et non (2-2-1860).

2ième colonne. Le 7 janvier. — . . . fille mineure de Léon Miville-Deschesnes et non Léonce.

Le 12 janvier. — . . . et d'Adéline Girard et non Adélaïde.

Volume 9 no 4. Juillet - août 1967

Page 83, 1ière colonne. Le 6 septembre. — . . . Mathilde Delisle, ajouter: (Neuveville, 6-9-1969).

Le 25 octobre — . . . Pointe-aux-Trembles de Portneuf, ajouter: (Pointes-aux-Trembles, 1-8-1836).

2ième colonne. Le 4 juillet. — LAVOIE . . . Hector Lavoie et d'Adéline Cauchon et non Adélaïde (Chicoutimi, 1-8-1858).

Page 84, 1ière colonne. Le 12 septembre. — . . . et de Rose Ouellet, ajouter: (Saint-Arsène, 12-10-1857).

Le 30 octobre, — GAGNE, Charles . . . (Charles, 1865) et non 1856).

1894. Le 5 février — . . . de Lotbinière, ajouter: (Lotbinière, 31-1-1854).

2ième colonne. 21 août. — HARVEY, . . . Emélie Tremblay (Bagotville, 13-9-1875) au lieu de (12-9). 1875) au lieu de (12-9).

Page 85, 1ière colonne. 30 octobre, — GIRARD, . . . Augustin Girard (Ch. 47)) au lieu de (Ch. 115).

Page 86, 1ière colonne. 1896, 4 février, — IÈVESQUE, . . . Rose Ouellet, ajouter: (Saint-Arsène, 12-10-1857) Alexis Levesque (R. 213 bis) Rose Ouellet (R. 291). Dernière ligne, ajouter: Nathilde Delisle (Neuveville, 6-9-1869).

Volume 9 No 5 Septembre-octobre 1967

Page 109, 1ière colonne. Le 10 janvier — . . . Joséphine Tremblay, ajouter: (Roberval, 19-1-1875).

Le 10 juillet. — HUOT . . . et de Flore Lessard de Québec, ajouter: (Château-Richer, 28-5-1861).

Page 110, 1ière colonne. Le 16 janvier — MORIN, Albert, fils mineur et non majeur.

Le 22 janvier. — Roberval, 7-1-1867) et non (1857). Elzéar Guay et Rose de Lima Duchesne et non Truchon, ajouter: (Roberval, 16-10-1873).

Le 26 février — . . . Joseph Samson de N.-D. de Lévis, ajouter: (Lauzon, 30-7-1867) . . . fille majeure d'Abel Ouellet et non Albert.

Le 23 avril — . . . Joseph Villeneuve et de feu Honorat Desbiens.

2ième colonne. Le 3 juillet — . . . et de Jessie Harvey (Roberval 23-1-1877) et non (13-1-1877).

Le 13 août. — GAGNON, . . . Appoline Hébert, ajouter (Saint-Prime, 9-2-1880).

Le 8 octobre — . . . et de Louise Boivin, ajouter (Saint-Jérôme, 4-3-1878).

Volume 9, no 6 Novembre-décembre 1967

Page 131, 1ière colonne. Le 11 février — . . . Rosalie Ouellet, ajouter (Saint-Arsène, 12-10-1857).

Page 132, 1ière colonne. Le 26 mai — ... Rosalie Ouellet (R. O. page 291), ajouter: (Saint-Arsène, 12-10-1857).

Page 133, 2ième colonne. 1903. Le 4 janvier — ... Marié à Blanche DUMAIS.

Page 184, 1ière colonne. Le 24 août — (Saint-Anselme, 12-10-1857) et non (12-1) et à la fin du mariage ajouter: (Roberval, 16-10-1873) et non (1871).

Volume 10 No 1 Janvier-février 1968

Page 13, 2ième colonne. Le 15 février. — CARON ... et d'Alphéda Morin, ajouter: (Chicoutimi, 24-8-1880).

Page 14, 1ière colonne. Le 19 avril, — DUPERRE, corriger 1873 et non 1273.

Le 25 juillet, — LAFORGE... Denise Munger, ajouter: (Chambord 8-1-1878).

2ième colonne. Le 19 septembre, — GIRARD, Joseph ... (Saint-Prime, 14-10-1879) et non (14-1).

Page 15, 1ière colonne. Le 31 janvier — ... Lima Ouellet de Saint-Prime et non de Saint-Pierre, et Georges Paradis et de Denise Bouchard et non Simard.

2ième colonne. Le 3 mai, — ARCHAMBEAULT ... Eugénie Latour et non Laton, fille majeure de Thimothée Latour.

Page 16, 1ière colonne. Le 4 septembre. — TANGUAY, ... et de Joséphine Tremblay ajouter: (Roberval, 19-1-1875).

2ième colonne. Le 15 janvier. — BEAUDET... de Saint-Emélie de Lotbinière, ajouter: (Saint-Louis de Lotbinière, 8-7-1862), et après Diana Potvin ajouter: (La Nativité d'Hochelaga, 17-9-1881). Au mariage suivant ajouter la même référence pour le couple Langevin.

Le 22 janvier, — LEFRANCOIS... et de feu Adéline Boivin de Québec, ajouter: Château-Richer, 26-4-1864).

Volume 10, No 2. Avril-mai 1968, corriger "Mars-avril (sur la couverture)

Page 41, — 1ière colonne. Corriger 13 février et non le 3 pour le mariage de Lavoie-Tremblay. Page 42,

Le 28 janvier. — ABEL... de Chicoutimi, ajouter: (Saint-Jérôme, 13-8-1901). 2ième colonne.

Le 12 août. — BOUCHARD... fils majeur d'Adolphe et non d'Alphonse. Le 28 octobre. — BOUCHARD... Céline Laforêt (Ch. 17) et non (47).

Page 43, 2ième colonne. Le 29 juin, — BERUBE, ... après Madeleine Lavoie ajouter: (Roberval, 10-1-1882).

Page 44, 1ière colonne. Le 11 janvier. — LAVOIE... Sophie Perron, ajouter: (Roberval, 12-1-1892).

2ième colonne. Le 3 mai, — LEBESQUE... Emma Perron (Laterrière, 16-10-1883) et non (16-1).

Le 31 mai. — TREMBLAY... Marie-Louise Tremblay (Hébertville, 30-1-1865) et non (3-1).

Le 21 juin. — PILOTE, corriger (Saint-Prime, 29-9-1887) et non (2887).

Volume 10, no 3, Mai-juin 1968.

Page 69, 2ième colonne: Le 10 septembre. — MORIN, Luc, fils majeur de Joseph Morin et de Madeleine Lavoie, au lieu de William Martel et Thais Guay. Page 70, première colonne, 1909 (suite):

Le 19 juillet. — PERRON, Alfred, ... et de Bélima et non Délima Girard.

Page 71, 2ième colonne; Le 22 août. — BILODEAU, Charles... fille mineure de feu Léon Goulet et non Léo.

Page 72, 2ième colonne: Le 18 juillet. — RENAUD et non RENAD.

Les Généalogies

On croit que les généalogies ne s'appliquent qu'aux personnages en évidence. Je me demande à quoi bon, dans ce dernier cas? Celui qui atteint une haute position, la notoriété, la célébrité, se passe bien d'ancêtres, et comme dit Corneille:

Il donne ses exploits pour noms de ses aïeux, tandis que l'humble artisan ou le cultivateur sans autre titre devraient plutôt se retourner vers les temps anciens et reconstruire la chaîne des parentés qui va jusqu'à eux. S'ils ont du coeur, ils se font gloire d'appartenir à telle ou telle famille qui a été des premières à transformer un coin du Canada sauvage en pays chrétien. Cette lignée les reconforte moralement dans les luttes de la vie, car bon sang ne doit pas mentir. Lorsque l'on reporte sa pensée sur de lointaines origines on se sent plus confiant en soi-même que l'individu isolé au milieu de la foule et venant il ne sait d'où. A l'heure des épreuves, tous nos morts marchent avec nous pour soutenir notre courage et nos résolutions. Comprendriez-vous l'amour de la patrie, sans cela? On disait à un chef iroquois de partir avec sa tribu, et d'aller occuper un autre territoire. "Comment ferais-je? demanda-t-il, est-ce que je puis dire à ceux que je laisserais ici, dans la tombe: levez-vous et suivez mes pas?" Nous devons faire, à notre manière, ce qu'entendait ce barbare dans sa langue figurée. Il faut donc recueillir la partie de l'histoire du passé qui nous touche de plus près, la répandre écrite, imprimée, afin d'en conserver le souvenir car, par la longueur du temps, mille et mille choses sont déjà sorties de la mémoire du peuple, et un jour viendra où personne ne pourra remplir le vide.

Nous qui avons été, selon la volonté de Dieu, les pionniers de la terre d'Amérique, aimons à nous le rappeler — ceci est un orgueil non seulement légitime mais louable. En ce genre, il n'y a aucune vanité à nous faire valoir; c'est bien plutôt une noble fierté qui nous relève à nos propres yeux et dans l'estime des autres. Il est beau, sans doute, de pouvoir dire: "Je suis un ancêtre", il est beau également de comprendre ce qu'étaient nos pères et d'en parler. Ce courant électrique de l'âme qui remonte à travers les générations, inspire le respect de soi-même, même à la vertu, fait les peuples forts. Ne négligeons point de pareils éléments, nous qui avons tant besoin de nous appuyer sur quelque chose, nous qui cherchons à nous perpétuer, pour transmettre à l'avenir la forme et le fond d'une race respectable.

Benjamin Sulte

UNE ANCIENNE CHAPELLE

L'histoire de Portneuf-sur-Mer remonte assez loin dans celle de notre pays; Champlain fait mention de ce lieu en 1626 et l'inscrit sur sa carte de la Nouvelle-France en 1632. Un rapport des Pères Oblats, missionnaires de la Côte, en font connaître quelques détails inédits concernant l'ancienne chapelle, dans les années antérieures au dernier siècle. (1)

Port-Neuf, *Metnekabits*, "vieux cabanage" — Vieille chapelle du style et de l'âge de celles de Tadoussac et de Chicoutimi. Ce poste était autrefois très fréquenté par nos Sauvages, qui s'y rendaient en grand nombre pour y assister à la mission, qui avait lieu ordinairement vers la fin de juillet, à la fête de la bonne Sainte-Anne. Aussi, nos Sauvages, pour désigner le temps de la mission, se servent encore de la vieille expression *Shetano*, "on fête sainte Anne". Les premiers missionnaires avaient répandu parmi nos Montagnais la dévotion à cette grande sainte, qu'ils appelaient encore *An tshikanino*, "Notre Mère Anne": vocable qui renferme à la fois l'amour, la confiance dont sont animés ces pauvres enfants des bois.

La chapelle se trouve sur une petite élévation un peu en deçà de l'embouchure de la rivière Port-Neuf. Le site est joli; en face, la rivière, la mer, et au delà les côtes du Sud; en arrière, un petit ruisseau qui donnait son eau au poste et à tous nos Sauvages, les grandes forêts; tout autour, une verte pelouse où se dressaient les campements des Sauvages. On en voit encore les traces sur le sol.

La picote ou vérole décima toutes les familles qui visitaient ce poste, à quelques exceptions près.

Les chantiers, qui vinrent s'établir en 1844, firent disparaître entièrement les quelques familles qui venaient chaque année visiter la vieille chapelle et le cimetière. Peu à peu tout tomba en ruines, et on cessa de célébrer dans la chapelle.

Le missionnaire des Escoumins, M. Marceau, fit bâtir une chapelle au chantier même de Port-Neuf. (2) Elle devint la proie des flammes quelques années après, tandis qu'on laissait tomber en ruines cette petite chapelle de Sainte-Anne qu'on aurait dû conserver comme une relique, car elle rappelait la foi et la dévotion de nos premiers Sauvages devenus chrétiens.

Les planchers de la chapelle avaient été enlevés, les vitres des châssis servaient aux premiers colons qui s'établissaient aux environs; n'ayant pas le moyen de s'en procurer ailleurs, ils venaient prendre à la chapelle de la Bonne Sainte Anne tout ce qu'ils pouvaient; les clôtures du cimetière étaient renversées et servaient quelquefois à entretenir le feu des voyageurs qui campaient sur la grève. Tel était l'état de la chapelle et de ses dépendances lorsque nous en fûmes chargés.

Il y avait aussi une petite bâtisse qui portait le nom de presbytère; c'est là, dit-on, que les anciens missionnaires se retiraient pendant la mission. Cette bâtisse fut détruite par un des agents de la Compagnie de la Baie d'Hudson en haine de ce que les Sauvages, qui s'y retiraient quelquefois, ne faisaient pas la traite avec la Compagnie.

Nous commençâmes en 1863 les réparations à la chapelle. Dire tout ce qu'elle nous coûta, Dieu le sait! Il fallait vraiment avoir à cœur le rétablissement de ce petit sanctuaire pour l'entreprendre. Nous comptons qu'il serait d'un grand service dans l'avenir comme il l'avait été dans le passé.

Jusqu'à présent nos prévisions ne se sont point réalisées, car au moment où nous achevions cette oeuvre le chantier de Port-Neuf finissait et nous cessions d'être chargés de la desserte de la chapelle, (celle-ci) étant en dehors par les limites du nouveau diocèse de Rimouski qui venait d'être érigé.

1869. — Nous avons été chargés de cette mission jusqu'à cette année, en novembre.

Inventaire

La chapelle.
Le cimetière.
Le terrain: environ 4 arpents.
1 croix de mission.
1 valise contenant tout ce qu'il faut pour la messe, i.e. un ornement de toutes couleurs, avec étole, manipule, cordon cartons d'autels; 1 aube, 1 surplis, 1 missel et porte-missel, 1 pierre sacrée, 1 paire de burettes.
3 tableaux à l'huile, l'un représentant la Crucifixion, l'autre saint Jean Baptiste, le troisième la Sainte Vierge.
1 cloche au clocher.

(1) Pour cette dernière période, on trouve un aperçu historique dans *Les trente années de nos localités*, par Victor Tremblay, p.d., 1968.

(2) A la chute, 4 milles en amont de l'embouchure de la rivière.

Mémoires d'anciens

Monsieur et madame Napoléon Leclerc

Le 28 mars 1935, je profitais d'une entrevue que m'accordaient monsieur et madame Napoléon Leclerc, de Rivière-du-Moulin, pour recueillir quelques-uns de leurs souvenirs. Voici les résultats de cette consultation, au bénéfice de l'histoire.

V.T.



Monsieur Napoléon Leclerc

Monsieur Leclerc

J'ai bien connu Jim Alexandre. Il avait les premières terres du rang des Maltais. Le premier morceau que les Soeurs du Bon-Conseil ont acheté lui avait appartenu, mais pas le dernier. Il avait grand de terre. Il faisait de la bonne culture; sa ferme était bien tenue.

Il était gros et grand, homme fort, bien bâti; ancien boulé de McLeod, à ce qu'on disait. Je ne lui ai connu qu'un seul garçon et trois filles. Le garçon s'appelait Nil; il est parti avec les vieilles filles après la mort de son père. Les filles étaient: Kate, première femme de Polydore Dumais, Bella et une autre; les deux dernières sont filles. Kate était âgée quand elle a marié Dumais; nous étions arrivés quand elle s'est mariée.

Tout ce monde-là était protestant, la femme de Dumais aussi; elle n'a pas eu d'enfants. Jim est mort ici; il a été enterré dans le cimetière protestant, chez Forrest.

A propos du cimetière protestant, je l'ai bien vu et on peut le reconnaître encore; l'emplacement est resté tel quel après l'enlèvement des cadavres. J'ai vu relever les corps. On a mis tous les

ossements dans une grande boîte et on a transporté cela au Port-au-Persil ou à la Rivière-aux-Cannards, en bas. La maison de Forrest est disparue.

Ma femme s'appelle Marie-Laure Tremblay. C'est une fille de Jean Tremblay, un des premiers colons de Sainte-Anne. La terre de Jean Tremblay était en face de Chicoutimi, ici sur le cap; elle appartient aujourd'hui à un Tremblay "Janvier". Jean Tremblay avait le surnom de "Bouleau"; ma femme vous expliquera mieux que moi pourquoi. Monsieur le curé Roussel l'appelait toujours Bouleau. Mais le nom n'a pas passé à la famille. Il n'a plus que deux enfants vivants: Vital, qui reste à Shipshaw, paroisse de Saint-Ambroise, et ma femme. Le nom de Jean Tremblay est inscrit dans la liste des pionniers de Sainte-Anne, au pied de la croix.

Un vieux de Sainte-Anne que j'ai connu, qui a presque passé sa vie dans les bois à chasser, c'est le père "Boise" Gagnon. Quand je l'ai connu il était vieux et pas mal cassé. Il m'a conté lui-même bien des voyages qu'il avait faits. Rien n'était plus intéressant que de l'entendre parler de ses aventures; moi, j'aurais passé la nuit à l'écouter sans avoir envie de dormir.

Un voyage, il était parti avec Fardina Rena (Ferdinand Renald), des Rena de Sainte-Anne, par le nord, en arrière. Ils ont manqué de provisions et le gibier a fait défaut aussi. Ils ont été réduits à rien et ils étaient tellement rendus à bout de marcher et de jeûner qu'ils se sentaient mourir tous les deux si le bon Dieu ne leur avait pas permis de trouver un lièvre et une perdrix. Ils ont commencé par ne prendre que le jus (bouillon) du lièvre, après l'avoir fait cuire; car ils étaient trop épuisés pour manger. Quand ils eurent consommé cela ils retombèrent à rien et Rena mourut avant d'atteindre la Côte Nord. (1) Gagnon, qui avait plus d'endurance, réussit à le sortir du bois et l'enterra. C'était bien dramatique d'entendre conter ça.

J'ai été d'abord tanneur, après la mort de mon père, ici même, à la place de ma maison (2). J'ai fermé boutique il y a environ 30 ans.

(1) D'après M. Alfred Renald, son oncle Ferdinand est mort dans les bois vers la Pointe-aux-Esquimaux. Son compagnon l'a descendu "l'espace de 200 milles sur un traîneau, jusqu'à la mer. Là il a dû l'enterrer, ne trouvant pas de moyen de le rendre à Sainte-Anne. Il a mis une croix sur sa tombe. Thomas Dassylva, passant par là, avait remarqué la croix et nous avait demandé si c'était de notre parenté."

(2) Alors au numéro 160, boulevard Rivière-du-Moulin.

Mon père s'appelait Thomas Leclerc. Il res-rait à Québec. Je suis né là, en 1860. Aujourd'hui j'ai 74 ans. J'avais 7 ans quand nous sommes ve-nus ici, après quelques années passées à Saint-Iré-née. Vous avez connu le curé Leclerc qui est mort à Sainte-Croix, au Lac Saint-Jean: eh bien, c'était mon frère. (3) Je n'ai plus qu'un frère vivant: Jo-seph, qui demeure à Port-Alfred; il est plus jeune que moi: 68 ans. J'ai encore deux sœurs: Marie, veuve de Léandre Tremblay "Beurliche", de Chi-coutimi, et Léda, veuve de François Lalancette, de Port-Alfred.

Quand on est arrivés ici messieurs William et David Price restaient dans la maison qu'occupe aujourd'hui Vincent Dubuc. C'est la seule survi-vante des maisons qui existaient à la Rivière-du-Moulin à notre arrivée. Près de la maison il y avait le magasin, sur le quai, un grand hangar à l'endroit de la manufacture actuelle d'Ernest Tremblay, et plus haut, au moulin de Johnny Bou-chard, se trouvait l'étable. La maison de Forest était sur la côte, près du cimetière (protestant).

Voici la liste des maisons qu'il y avait entre la rivière du Moulin et la côte chez Adélard Trem-blay aujourd'hui:

1° celle de M. Price, aujourd'hui à Vincent Du-buc; c'est là que McLeod est mort et William Price aussi.

2° celle de Starten, employé de Price; chez Tan-crède Villeneuve aujourd'hui;

3° celle de Talbot (Pitre, commis comptable de Price);

4° celle de Saint-Onge (Edouard?), un métis sau-vage;

5° celle de "Boise" Tremblay, ouvrier menuisier, employé de Price;

6° celle de Célestin Gagné, forgeron; chez Alfred Brisson aujourd'hui;

7° celle de "Lésime" Tremblay "Cami", *foreman* de Price; chez P.-L.-N. Vézina aujourd'hui;

8° celle d'Etienne Dallaire;

9° celle d'Alexis Dallaire; c'est de lui que mon père a acheté l'emplacement d'ici; entre Etienne et Alexis Dallaire on a construit plus tard la cha-pelle protestante du ministre Côté, chez Pearson;

10° la nôtre;

11° celle d'André Pagé; chez Jean Grenon au-jourd'hui;

12° celle de Job Dufour, une petite maison, où reste aujourd'hui Arthur Gagnon;

13° une autre de Job Dufour, maison à deux éta-ges, où reste Diégo Villeneuve;

(3) L'abbé Gaudiose Leclerc, premier curé de Sainte-Croix, est décédé le 18 février 1914, à l'Hôtel-Dieu de Québec; il est inhumé à Sainte-Croix.

14° une troisième de Job Dufour, petite, au pied de la côte, là où reste maintenant David Grenon.

Entre les deux dernières tout l'espace était sans maison.

Il y avait dans le temps quelques protestants: les Price, William et David; Donald McLaren, sur les côtes, voisin de Georges Tremblay "Cami", for-geron; Starten, Forrest, Jim Alexandre. Pas de Canadiens (français). Le ministre Côté est venu plus tard; lui était canadien, parlant comme nous autres. Il ne chercha pas, à ma connaissance, à gagner nos gens à sa religion. Il est le seul mi-nistre qui a desservi la petite chapelle d'ici. Nous appellions ça "la mitaine". Quand nous étions jeu-nes nous y allions quelquefois; c'était curieux à voir. Quand il disait: "Prions" tout le monde se tournait envers la porte de sortie. Quand mon père s'aperçut que nous y allions un peu souvent il nous avertit que nous n'avions pas d'affaire là, et ça fut fini.

Quand le ministre Côté demanda à acheter le terrain, Dallaire ne voulut pas tout de suite, vu que c'était un protestant et pour une chapelle. Il alla consulter le curé Racine, qui lui dit: "Si ce n'est pas toi ce sera un autre qui vendra; il au-ra le terrain quand même. Vends."

Nous sommes arrivés deux ans avant le Grand Feu. J'avais 9 ans au Feu. On était entouré de feu. Le temps était rouge. On a passé la nuit debout. Ici, dans Chicoutimi et la Rivière-du-Moulin, il n'y eut pas de maison de brûlées. Papa disait: "Tant que le feu ne se mettra pas à descendre dans le pied des côtes on est bon; autrement, on est fini; pas de réchappe". Sur le cap en face, les bâtiments d'Henri Gagnon ont brûlé. Les gens du Lac, après le feu, ça descendait chercher les secours que le gouvernement envoyait.

Ce que le curé Racine a fait?... Je vas vous conter ce qui est arrivé:— Le feu était sur la côte du Réserve; en bas il y avait le grand moulin de M. Price. Ce moulin, c'était le *gagne* de la popu-lation. M. Price est venu trouver Monsieur Racine — il n'était pas encore Monseigneur — et lui a dit "M. le Curé, ça ne peut pas brûler! les provi-sions, tout... Qu'est-ce que les pauvres gens vont devenir s'il fallait que ça brûle?" M. Racine est parti; il y est allé, et le feu n'a pas descendu la côte du Réserve. On a toujours dit, M. Price le disait, que c'était M. Racine qui avait arrêté le feu et sauvé Chicoutimi. Starten, son commis, qui était un fanatique, disait une fois à des gens que ce n'é-tait pas le curé,... etc. M. William Price en a été averti; il est venu trouver Starten et lui a dit: "C'est vous pas croire... C'est vous pas parler".

On a dit que M. William Price était mort ca-tholique; je ne le sais pas. Mais M. Price avait un homme de confiance, un nommé Corneau, qu'il appelait "Canayen"; cet homme m'a conté à moi-même que M. Price l'avait envoyé chercher mon-seigneur Racine en canot et qu'en descendant Mgr Racine ne disait pas un mot, tandis qu'en s'en re-

tournant chez lui Mgr parlait, et il en tira de là que Mgr Racine avait le Bon Dieu sur lui (en descendant). William Price était un bon ami des prêtres; il en recevait souvent chez lui. Il y a des gens de chantiers qui disaient l'avoir surpris à genoux dans l'appartement où il se retirait. Il est mort dans la maison de Vincent Dubuc. Quand Mgr Racine est revenu de Rome, David Price lui a présenté un bouquet qui en était un très riche; à travers les fleurs il y avait de l'argent, une bonne somme. Les Price se faisaient aimer aussi. Ils n'ont plus rien ici, je crois; ils ont tout vendu au curé Roberge, qui a revendu cela ensuite.

En fait de *boulés*, j'ai eu connaissance de bien des batailles en temps d'élection, surtout du temps qu'on votait tout haut. Une fois, c'était à l'appel nominal, j'ai vu battre "Lésime" Tremblay "Luccon", de Sainte-Anne, avec Pierre Dufour, du rang Sainte-Famille. C'était dans la cour du magasin de Johnny Guay; ils s'étaient presque déshabillés.

Le père Johnny Guay était encore vivant dans le temps. Son magasin était au bord de la rivière aux Rats, à la place qu'occupe aujourd'hui l'hôtel de ville (en 1935).

J'ai vu voter tout haut dans une élection de David Price. Ça prenait du courage. Le *poll* était chez Isidore Gauthier.

Pitre Tremblay qui fut député était le frère de la femme de Johnny Guay.

"Micho", de son vrai nom Michel Tremblay, était un gros et grand homme. C'était un arrimeur pour Price. Lui, Emilien Tremblay, Jean Tremblay, père de ma femme, ... je les ai connus.

J'ai connu Michel Simard. C'était un homme gros et grand, bien bâti, d'une *shape* comme Micho. Quand on parlait de Michel Simard, c'était pas une petite affaire! Il était fort comme quatre hommes. Je ne connais pas de ses exploits. Il était vieux quand je l'ai vu; il était chez son garçon Joseph, en bas de la côte, en deçà de l'église (à Saint-Fulgence). Était-il aveugle? Je ne le sais pas. J'allais à Saint-Fulgence avec mon père, qui était tanneur et avait affaire partout. Papa voyait gros de monde à la tannerie.

Un homme fort bien terrible, c'était Joachim Desgagné, du rang Saint-Paul. Une fois, dans une élection, c'était à Saint-Alphonse ou à la Grande-Baie, Jim Alexandre reçut un coup de poing dans le côté pendant une bagarre; il dit: "Je vois rien que Joachim Desgagné pour frapper de même." Il s'en est senti toute sa vie, à ce qu'il paraît.

Madame Leclerc

Monsieur le curé Roussel avait donné un banquet à tous les premiers de Sainte-Anne. Mon père y était, le père Gagnon "Boise", le père Emilien Tremblay, etc. Il a fait avec eux la liste des premiers et a fait écrire les noms sur la croix du cap. Dans la liste que vous avez publiée dans le *Progrès* du 7 mars vous avez oublié mon père ...

Mon père s'appelait Jean Tremblay. Il était des Eboulements. Il était le dernier de la famille et avait été élevé à son aise. Jusqu'à vingt ans il n'avait pas travaillé. On le voyait souvent grimpé dans un gros bouleau ou assis à l'ombre. Il aimait ce bouleau-là au point qu'il a pleuré quand on l'a abattu. C'est de là qu'il avait pris le surnom de "Bouleau".

Mon grand-père Tremblay n'est pas venu ici. Mon père n'avait que trois frères: *Vital*, qui était maître d'école et fameux maître; il venait passer ses vacances chez Roger Savard; il est mort Vieux garçon; ensuite *Ignace* et *Abraham*. Je ne connais qu'un des frères de ma mère: Hippolyte Dufour, de Roberval. Je ne connais pas ses soeurs.

Mon père devait être marié quand il est arrivé ici. Ma mère s'appelait Félicité Dufour. Elle était fille de Fabien Dufour de La Malbaie. Ils venaient des Eboulements; là ils restaient dans la même maison que l'école tenue par le frère de mon père. Une fois, ma mère, qui était seule de son bord, a entendu un bruit étrange; elle a eu tellement peur qu'elle pensait mourir. Elle a eu son premier bébé aux Eboulements et elle l'a perdu au bout d'un an.

Ma mère a bien connu Pitre McLeod; elle en parlait, Seigneur... Il lui avait donné des pendants d'oreilles en or pur. Elle ne les a jamais portés; ils étaient dans un tiroir. Une fois que je m'étais fait un petit collier pour aller à l'école, j'ai pensé que ce serait beau d'y mettre, comme un petit gland, un des pendants d'oreilles. Ma mère m'a dit: "Prends-en un". L'orfèvre Joseph Marcoux le remarqua et il dit: "Ca c'est d'une grande valeur, c'est de l'or massif". Il acheta les pendants d'oreilles et en fit des anneaux.

Joseph Marcoux est, je crois, le premier orfèvre de Chicoutimi. Il avait traversé (de Québec) avec sa famille par le chemin de terre. Ils avaient eu tellement de misère que c'était terrible d'entendre conter ça. Ils ont été obligés de manger leur chien. Il était infirme d'une main et d'une jambe et boitait beaucoup. Cela provenait de ce que, pour arrêter un empoisonnement de sang, on lui avait attaché le bras et la jambe et les membres étaient presque morts. Mais il avait la tête bonne. Vous demanderez avec quel prêtre du Séminaire il allait faire des problèmes... Il était dévoué à l'excès; il pouvait faire des milles à pied pour rendre service. C'est le père de Georges Marcoux qui était typographe et qui a marié une fille du tailleur Adélarde Grenon.

La terre de mon père est occupée aujourd'hui par les fils de Théodule Tremblay "Janvier". Nous étions voisins de François Sheehy.

Dans les premières années du Séminaire de Chicoutimi les écoliers venaient se glisser chez nous, dans la côte. Ils traversaient tout droit sur la glace. Ils venaient souvent. Mon frère avait un traîneau qui allait bien; c'était le meilleur. Les écoliers lui demandaient son traîneau, lui offrant 25, 50 sous pour l'après-midi.

Mes parents, Jean Tremblay et Félicité Dufour, ont eu neuf enfants:

- 1— *Joseph*, navigateur, mort à 45 ans, au Bassin. Il était marié 1° à Flore, fille d'Emilien Tremblay "Cornette", qui n'eut qu'une fille morte à 17 ans; 2° à une fille de Louis Bouchard "Archange", qui s'est fait tuer par un cheval. Il ne lui reste pas de descendants.
- 2— *Fabiana*, mariée à Joseph Marcoux, l'orfèvre, morte à 45 ans; elle est la mère de Georges Marcoux, gendre d'Adélard Grenon.
- 3— *Xavier*, marié à Elmire Sheehy, fille de François. Il est mort à 40 ans. Une de ses filles est mariée à Trefflé Villeneuve d'Alma, une autre à Ludger Tremblay de Saint-Honoré.
- 4— *Edouard*, marié à Marle-Louise Marlow, aux Etats-Unis, où il est décédé.
- 5— *Aniésie*, marié 1° à Joseph Lavole fils de Roger, de Grande-Baie, 2° à Edouard Sismard, de Jonquières; elle n'a pas d'enfants.
- 6— *Vital*, marié à Georgina Tremblay, fille de Nérée Tremblay "Petit", maçon de Chicoutimi. Il est encore vivant; il demeure à Shlpshaw. Il n'a pas d'enfants.
- 7— *Laure*, mol, mariée 1° à Oslas Iapolnte, menuisier, fils d'Athanase. Je n'ai eu avec lui qu'une fille, mariée à Lionel Sheehy; elle est morte, laissant une fille de 13 mois, Antoinette, âgée présentement de 25 ans et malade à l'Hôpital Laval; je me suis mariée ensuite à Napoléon Leclerc. J'ai 69 ans.
- 8— *François*, né sept ans après moi; il est mort de la grippe espagnole en 1918.
- 9— *Clébé*, mort au berceau.

Mon père s'est installé en arrivant sur sa terre à Sainte-Anne et n'a pas changé. Plus tard, il était âgé, il s'est pris des terres à Shlpshaw pour son garçon Vital; c'est là qu'il est mort, à 85 ans. Maman est morte 84 ans et 5 mois. Tous les deux sont enterrés à Sainte-Anne.

Mon oncle Michel Tremblay dit "Micho" était marié en premières noces à une sauvagesse; elle lui a donné trois enfants: *Marie*, femme de "Kessis", *Michel* et *Johnny*. Il a marié en secondes noces Joseph Dufour, soeur de ma mère. Ils ont eu plusieurs enfants: *John*, marié à Alphéda Tremblay, fille de Jos Tremblay "Cornette" et soeur de Joseph Dufour, femme d'Alexandre Murdock; *Delphis*, policier à Montréal, de la taille de notre policier Blackburn; *Irène*; *Alphéda*, mariée à Gaudiose Mailly.

Alexandre Murdock est arrivé avant nous. Il avait une main coupée, suite d'un coup de poing qu'il aurait donné dans une vitre.

Gaudiose Mailly était de Saint-Pierre-les-Beckets. Il était venu avec son père et ses frères. Ce sont eux qui ont organisé la première traverse (à vapeur) entre Chicoutimi et Sainte-Anne; ils l'ont tenue pendant 4 ou 5 ans.

Nouvelles de 1868

Nous extrayons du journal LE CANADIEN de 1868, ces nouvelles qui renseignent sur certains faits dignes de mention.

Au sujet des mines de fer

3 avril — Les dernières nouvelles de la rivière Moisie sont des plus favorables. Le printemps y est magnifique et le rendement du minéral y est excellent. On y attend le steamer qui doit y voyager durant la saison. Ce steamer ne commencera ses voyages que vers le 10 du courant.

15 avril — Le steamer *Margaretha Stevenson*, Capt. Hammond, est parti hier pour la rivière Moisie, avec un chargement de provisions, outils, etc., pour les mineurs de cette place.

Le 24 avril — Le vapeur *Magaretha Stevenson*, capitaine Hammond, est arrivé avant-hier au soir à 6 heures, de la rivière Moisie, avec un grand nombre de passagers et un chargement de minéral.

L'amirauté américaine aurait, dit-on acheté 300 tonnes de fer des mines de Moisie à \$116.00 la tonne. L'exploitation de ces mines devient lucrative de plus en plus.

Il a hiverné 500 personnes dans cet établissement nouveau qui doit son existence à ces mines. Il y a là maintenant un prêtre résidant, un médecin, etc., et même jusqu'à un hôtel. On s'occupe activement à organiser toutes choses de manière que cette colonie naissante, qui date à peine d'une année, ne souffre sous aucun rapport.

4 mai — Une nouvelle mine de fer qui se trouve sur les bords de la rivière Betslamites, est en voie d'exploitation. Une compagnie a été formée pour cette fin.

8 mai — Le vapeur *Margaretha Stevenson* est arrivé mercredi de la rivière Moisie et est partie le même jour pour Montréal.

13 juillet — Récompenses décernées aux exposants de l'exposition universelle de Québec à Paris, l'an 1867. Diplôme: Compagnie de la Rivière Moisie, fer oxidulé.

Les mentions continuent ainsi.

La voir de notre député

Le 7 mai, le représentant des comtés-unis de Chicoutimi et Saguenay, prononce un discours fortement argumenté en opposition à un projet de "défense et fortification du Canada". Il termine ainsi:

"A la vue de 11,000 ouvriers de Woolwich employés à la fabrication de canons Armstrong et d'autres engins de destruction, à l'aspect des immenses fortifications érigées sur divers points de l'Europe, à la rencontre des nombreuses troupes de soldats battant le pavé des grandes villes de France et d'Italie, j'ai dû souhaiter pour mon pays un état de choses plus en rapport avec ses besoins, plus en harmonie avec ses sentiments de paix et de véritable grandeur; j'ai compris que les taxes

qui écrasent les populations étaient le résultat des grands armements militaires et que la même cause devait produire ici les mêmes effets.

"La canalisation de nos rivières, l'établissement de nos terres, le développement de diverses industries, l'exploitation de nos mines, voilà le système de défense que réclame le peuple, système qui lui donnera le pain dont il a besoin et le préservera ainsi de l'invasion de la misère."

Notre bateau de ligne

Le steamer UNION, en effectuant son trajet de retour du Saguenay, s'est échoué à une place appelée "Anse aux Alouettes" à l'embouchure de cette rivière et n'a pu arriver à ce port qu'hier soir, vers dix heures. Quelques réparations indispensables par suite de cet accident font que ce steamer ne peut partir ce matin pour un nouveau voyage au Saguenay comme il le devait.

Changements de curés

M. Narcisse Gauvin, curé de Saint-Alphonse, Saguenay, nommé curé de Saint-Irénée; M. Napoléon Constantin, vicaire à Saint-Joseph de Beauce, nommé curé de Saint-Jérôme de Kouspaganish, Saguenay; M. J.-Baptiste Vallée, vicaire à Saint-Thomas, nommé curé de Saint-Paul de Montminy; M. Georges Potvin, curé de Saint-Pierre de la Malbaie, Gaspé, nommé curé de Saint-Alphonse, Saguenay.

Le chemin à lisses

Aux premières origines de notre chemin de fer figure un chemin à lisses de bois qu'on a appelé "chemin Gosford". Voici les échos de sa lente et précaire gestation au cours de l'année 1868.

20 juillet. — Nous apprenons que le projet de construire un chemin à lisse entre Québec et Gosford, comté de Portneuf, se popularise de plus en plus. Le nombre des actionnaires augmente tous les jours et l'on s'attend que les travaux commenceront l'automne prochain. Ceux qui désirent prendre des parts doivent demander à MM. Midleton et Dawson, ou à C.-E. Montisambert, courtier, n. 28, rue Saint-Pierre, Basse-Ville.

24 juillet. — Depuis l'hiver dernier, on s'occupe à Québec d'un projet qui mérite à coup sûr, l'encouragement le plus libéral. Dès l'automne prochain, on entend commencer les travaux du chemin à lisses qui reliera Québec à Gosford, dans le comté de Portneuf . . . On sait que la quantité de bois est inépuisable sur le parcours du chemin projeté et le transport qui s'en ferait à Québec, chaque année, serait considérable. On s'empresse-rait aussi de défricher cette grande étendue de terre qui est propre, sous tous les rapports à la culture.

30 septembre. — Les directeurs du chemin à lisses de Gosford font un nouvel appel au public pour en obtenir les moyens de commencer les travaux avant que la saison soit trop avancée. Il y a de souscrit environ un tiers du montant requis et il faudrait que la somme fût complétée avant de se mettre à l'oeuvre. Le gouvernement local a consenti à accorder à la compagnie 12,000 acres de

terre au taux de 30 cents de l'acre au lieu de 50 cents qui est le prix que le gouvernement exige ordinairement pour ces terres.

16 novembre. — Les intéressés à la construction du chemin à lisses de Gosford se sont réunis la semaine dernière à la Basse-Ville, dans le but d'entendre M. Hulbert, ingénieur des Etats-Unis, qui venait donner des renseignements sur ce nouveau genre de voies de communication.

Hulbert a été employé à Clifton, pour construire un chemin à lisses de bois qui a eu un succès complet.

M. Hulbert a exploré la ligne projetée entre Québec et Gosford et il pense que le coût de l'entreprise sera beaucoup moindre que celui d'abord spécifié. Il porte la somme requise à environ \$200,000.00. Construite en érable et bien entretenue, la voie peut durer au moins 5 ans.

20 novembre — . . . M. Hulbert a dit que l'on pourrait obtenir une vitesse de 16 à 20 milles à l'heure et qu'avec trois engins, on pourra transporter à Québec environ 240 cordes de bois par jour, ou à peu près 60,000 cordes par année. On a calculé que le transport seul du bois de chauffage, à raison de \$1.00 la corde, donnerait un revenu suffisant pour payer tous les frais d'exploitation et donner un excellent dividende aux actionnaires. Comme encouragement aux actionnaires on donnera chaque année une corde de bois pour chaque action prise.

Il paraît qu'il n'entre pas de fer du tout dans la construction d'un tel chemin, et que les lisses en bois, au dire de M. Hulbert, durent six ans.

27 novembre — Mardi soir, il y eut une assemblée publique à l'hôtel Saint-Jean dans l'intérêt du projet de construction du chemin à lisse de Gosford. Les orateurs ont été M. Joly, M. P., M. P. Garneau, Son Honneur le Maire et le Dr Marsden. Ces messieurs ont insisté sur la nécessité d'un chemin de communication entre Québec et le canton de Gosford, pour relever la ville de son état actuel de détresse. Ils ont fait ressortir les avantages qui résulteraient, pour la ville et la campagne, de la construction du chemin à lisse projetée. Un bon nombre d'actions ont été prises à la fin de l'assemblée et on espère pouvoir faire commencer les travaux dans le cours de l'hiver.

11 décembre — Le chemin à lisse en projet, entre Québec et Gosford, traversera des terrains d'une grande fertilité. On nous a montré ces jours derniers un échantillon de blé récolté à un endroit appelé Rivière-aux-Pins par M. Frank Conway, cultivateur de cette localité. Ce blé est d'une excellente qualité et un minot et demi de semence a donné 38 minots.

30 décembre — La grande assemblée qui a eu lieu lundi soir à la salle Jacques-Cartier, pour prendre en considération les meilleurs moyens à adopter pour assurer et hâter la construction du chemin à lisse de Gosford a été très nombreuse et était composée de citoyens pouvant être utiles à cette importante entreprise. On porta à environ 2,000 le nombre de ceux qui s'étaient rendus à cette assemblée.

A quand les réalisations?

Au Lac Saint-Jean en 1868

Au mois d'août 1868 la GAZETTE DES CAMPAGNES publiait une lettre (la deuxième du même correspondant) qui donne en peu de phrases une description de l'état de la région du Lac Saint-Jean il y a cent ans. Elle vaut d'être citée à peu près en entier à titre de document intéressant sur les problèmes de l'époque.

Il n'y a pas de doute que la colonisation de cette partie du pays ne laisserait rien à désirer sous le rapport des progrès et de la prospérité des colons, si le gouvernement avait fait ouvrir les chemins nécessaires.

Voici quelques chiffres promis à la fin de ma première lettre qui a paru dans l'avant-dernier numéro.

Population. — Hébertville, la principale paroisse du Lac Saint-Jean, renferme 212 familles comptant 1,360 personnes. Il y a 5 ans, sa population n'était que de 575 âmes. La population s'est donc plus que doublée.

La paroisse de Notre-Dame du Lac, à la Pointe-Bleue, qui est la seconde en date, compte 850 personnes. Elle est à 10 lieues d'Hébertville, sur les bords du lac Saint-Jean, au côté ouest.

Entre ces points, une nouvelle paroisse, sous le vocable de Saint-Jérôme, vient de s'établir sur les bords du lac, entre Hébertville et le poste de Métabetchouan. Elle aura son premier curé dans quelques mois. Les colons de cette localité ont montré le plus grand zèle pour construire leur chapelle. Elle ne compte que 80 familles dont 27 depuis le mois de mars seulement. La population est de 360 âmes. Elle est à 3½ lieues d'Hébertville et 1½ lieues du poste de Métabetchouan. Il y a deux ans, elle comptait à peine 10 familles.

A quatre lieues d'Hébertville, à l'est, à l'île d'Alma formée par les deux branches du Saguenay qui sortent du lac Saint-Jean, il y a un petit noyau d'une nouvelle paroisse qui ne demande qu'un chemin pour prendre de suite tous les accroissements d'une grande paroisse. Tous les lots sont pris, comme dans le canton voisin, Signay. Plusieurs sont défrichés. Trois familles y résident. Le chemin devrait être fait sans délai. C'est celui qui presse le plus après le chemin Kinogami.

Avant deux ans, il y aura deux autres églises sur les bords du lac Saint-Jean, l'une dans Signay, entre Alma et Saint-Jérôme, l'autre entre le poste de Métabetchouan et la Pointe Bleue, à la Pointe aux Trembles. On pourrait ajouter qu'avant peu une troisième paroisse sera formée au-delà de la Pointe-Bleue, à Chamouchouan, où M. G. Tremblay, curé de Beauport, a envoyé les premiers colons. (1)

Climat. — Il est bien prouvé aujourd'hui qu'au lac Saint-Jean les gelées d'automne ne se font pas sentir avant le commencement d'octobre.

Produits. — Voici quelques exemples de la récolte de 1867 qui pourtant n'a pas été très bonne, comme on sait.

Ephrem Allard d'Hébertville a semé:

16 minots de blé, et récolté	150 minots
6 minots d'orge, et récolté	230 minots
2 minots de pois, et récolté	40 minots
10 minots d'avoine, et récolté	100 minots

Ismaël Simard de la même paroisse a semé:

5 minots de blé, et récolté	125 minots
12 minots d'orge, et récolté	519 minots
13 minots de pois, et récolté	158 minots
4 minots d'avoine, et récolté	38 minots

Pamphile Simard, de la même paroisse, a semé 33 minots de tous grains et récolté 337 minots; Robert Fortin a semé 25 minots et récolté 412 minots; Louis Deschênes a récolté 525 minots; Antoine Tremblay, 475 minots; François Plourde, 420 minots; Nathanaël Rossignol a récolté 61 minots de 5 minots; Olivier Paradis 133½ minots de blé de 11 minots semés; J.-M. Potvin, de la Pointe-Bleue, a récolté 550 minots de pois, 175 minots d'orge; Protais Guay a récolté 600 minots de tous grains; Thomas Deschênes a récolté 250 minots de blé de 12 minots semés; Louis Marcoux, tout récemment établi à Chamouchouan, a récolté 150 minots de blé, 100 minots d'orge, etc.

Distances. — Du Portage des Roches à Hébertville, 8 lieues. D'Hébertville à Saint-Jérôme, 3½ lieues. De Notre-Dame du Lac à l'extrémité du chemin Kinogami, 3 lieues.

Toutes ces paroisses sont sur le chemin Kinogami (2) lequel n'a pas encore de sortie passable du côté de Chicoutimi. On y travaille actuellement. Le pont de Caskouïa, qui avait été brûlé l'année dernière, vient d'être refait en neuf. La petite allocation de cette année ne suffira certainement pas. Il faudrait ajouter encore \$800.00 environ. Si cet argent est bien employé, les colons du lac Saint-Jean pourront aller facilement à Chicoutimi, chef-lieu de leur district, sans se casser le cou, ni briser leurs voitures, ce dont ils sauront bien être reconnaissants à qui de droit. Il ne leur restera plus que le chemin d'Alma à demander comme indispensable à la colonisation complète du canton Signay, qui est sans contredit le plus beau du Haut-Saguenay.

(1) Ces paroisses en perspectives sont Saint-Gédéon, Chambord et Saint-Prime.

(2) Le Chemin Kinogami est l'artère routière qui, d'un côté, part du lac Kénogami et traverse toutes les localités jusqu'à l'ouest du lac Saint-Jean; à cette date il se rendait donc à Saint-Prime. De l'autre côté on devait le rendre à Chicoutimi.

Les mots à conserver

MAGANER, MAGANE

Le terme *maganer*, de même que sa forme adjectivale *magané*, est un canadianisme souvent employé chez nous. Il dérive du vieux français et il a pris dans notre vocabulaire une place que peu d'équivalents pourraient lui disputer avec avantage. On le trouve encore, sous une forme différente (mahainer, mahaner, mégagner, mac'hagner, etc.), dans le parler populaire de plusieurs provinces, de France: la Normandie, le Berri, le Nivernais, l'Aunis, le Poitou, la Saintonge, d'où venaient nombre de nos ancêtres, on le trouve aussi dans le Midi, le Lyonnais et même la Suisse.

Nous l'employons dans quatre sens différents, qui sont apparentés entre eux par l'idée de fond.

1° Dans le sens de maltraiter, malmener. Exemples: il est magané par ses camarades, il magane ses animaux, un cheval trop ardent se magane inutilement.

2° Dans le sens de fatiguer, épuiser. Exemples: être magané par le manque de sommeil, son travail le magane, il a les yeux maganés, quand il veille trop tard il est magané le lendemain.

3° Dans le sens de détériorer, briser, fripper, salir. Exemples: le grain a été magané par la sécheresse, par les chenilles, j'ai magané mes souliers dans la vase, ma machine est tellement maganée qu'elle n'est plus de service.

4° Aussi dans le sens de donner du fil à retordre, l'emporter de justesse. Exemple: tu as eu le dessus mais je t'ai pas mal magané.

Ce terme est d'origine française et de forme acceptable; il est tellement installé dans notre parler qu'il a le droit d'y demeurer.

ESCOUSSE

Les droits du mot *escousse* sont plus authentiquement établis.

On le trouve dans les anciens dictionnaires qui font autorité, entre autres ceux de Pierre Richelet (édition de 1710 et 1759), de l'Académie (1777), de Vorepierre (1858), de Bescherelle (1860 et 1873), de Guérin (1886), de Hartzfeld & Darmesteter (1888), de Beaujean (1895). On le trouve sous la plume de Madame de Sévigné. - Selon Bescherelle et Hartzfeld & Darmesteter, *escousse* vient du latin *excussa* (féminin de *excussus*), participe passé du verbe *excutere*.

Au Canada français il est employé dans plusieurs acceptions.

1° Pour dire une secousse, un choc, un mouvement brusque ou une commotion du corps ou

de l'âme. Exemple: l'accident m'a donné une grosse escousse. — Cet emploi, que donnent les plus anciens dictionnaires et encore le Petit Larousse, est le plus rare; il est pratiquement inconnu au Saguenay.

2° L'emploi le plus fréquent du mot *escousse* chez nous est pour dire "un bout de temps". Exemples: il y a une grande escousse que j'attends, je l'ai rencontré il y a une bonne escousse. — Le terme est encore employé en ce sens en France, particulièrement dans la Normandie, le Bas-Maine, l'Anjou.

3° Nous l'employons de même pour dire "une période déterminée". Exemples: Durant l'escousse de froid qu'on a eue, par escousses il est insupportable. — On l'emploie ainsi dans l'Anjou et la Normandie.

4° Un emploi courant au Canada, encore populaire en France, du terme *escousse*, est pour dire un effort plus qu'ordinaire, un travail poussé d'énergie ou de vitesse. Exemples: Je viens de donner une grosse escousse, c'est avec des escousses comme ça qu'on se tue.

5° Un accès, une crise (physique ou morale), une esclandre, sont souvent appelés, chez nous et dans tout le Canada français, "des escousses".

Par exemple: Le malade vient de passer par une dure escousse, quand le découragement me prend j'ai des terribles escousses, il nous fait des escousses de fou.

6° Nos vieux employaient le mot pour dire "une fois". Par exemple: Une autre escousse tu feras mieux que ça — On retrouve cet emploi dans le Bas-Maine. On l'a relevé aussi à Détroit, États-Unis, où une colonie française a été établie en 1700. Chez nous il semble pratiquement disparu de l'usage en ce sens.

Il faut signaler à l'attention que beaucoup de nos gens, par souci irraisonné de soigner leur langage, disent "secousse" au lieu d'*escousse*, ce qui est totalement faux. Dans le langage de notre époque le mot *secousse* veut dire agitation, ébranlement, l'effet de secouer, et non pas une durée plus ou moins longue. On peut dire: J'ai subi une secousse, les secousses produites par les cahots sont pénibles; mais dire: j'ai attendu une secousse (pour "un bout de temps") est un grossier contresens et donne l'impression de ne pas savoir ce qu'on dit.

Disons donc tout simplement *secousse* quand on parle d'une secousse et *escousse* quand on parle d'une escousse; ça sera parler français et canadien.

Ieroux

Dans un chantier d'autrefois

Le document que voici décrit l'allure d'un chantier sur la rivière Mistassibi, il y a 72 ans.

1 avril 1896,

M. Arthur Cassambond,
Port Arthur, Lac Supérieur.
Cher ami,

Tu me dis que les chantiers là-bas sont cassés, ou *broked* comme on dit en anglais de chantier, et tu me demandes comment ça va par ici. Ah! bien des choses se sont passées depuis que nous nous sommes quittés l'automne dernier en chantant comme des fous :

Voici l'hiver arrivé,
Les rivières sont gelées,
C'est le temps d'aller dans le bois
Manger du lard et des pois.

Il est regrettable que nous n'ayons pas été ensemble ici, car l'hiver a été bien agréable. On ne s'appelait pas "Sir" comme par chez vous mais l'on vivait en vrais frères et notre *foreman*, qui s'appelait par humilité *jobber*, était un vrai père. Il nous a conservés si bon chrétiens, si fidèles à notre prière du soir et à notre prière du matin, si fidèles au chapelet du dimanche, que nos parents seront fiers de lui et qu'ils lui confieront nos petits frères l'an prochain.

Nous n'avons pas seulement mangé du lard et des pois, car le poisson, la perdrix et même un jour un orignal ont bien voulu se mettre en frais pour honorer notre marmite de leur présence agréable. Pour ma part, j'ai tué 60 perdrix blanches, dix perdrix grises et un lièvre. L'orignal a voulu se faire tuer par notre "boss", c'est correct.

C'est moi qui étais cuisinier; non pas cuisinier résidant mais cuisinier à l'heure des repas, le reste du temps le poêle, digérant doucement du bon pin sec, se chargeait de la besogne. En temps ordinaire, il faisait du bouillil mais si le vent du Nord-Est excitait trop sa flamme il me fournissait au retour du travail quelque bon rôti. Je n'avais point de *show-boy*, (1) tout le monde me servait afin d'être bien servi ensuite. Du reste on a toujours vécu en frères.

Le soir on se couchait assez tôt, mais le dimanche après s'être uni par la pensée à ceux qui restent près des églises, on racontait des histoires. J'ai surtout retenu l'histoire de la grève des voleurs de Montréal, qui réduisait la police à la plus dure extrémité. De prières publiques durent être récitées et, chef en tête, la police, pour obtenir la fin de la grève, fit pieds-nus et le chapelet à la main le pèlerinage de Sainte-Anne de Beaupré. Cette grève fut moins terrible que celle des rapporteurs, qui réduisit les avocats à travailler un hiver dans les chantiers, mais je t'en reparlerai quand nous nous reverrons.

Tu me demandes si nous avons bien fait de l'argent et si nous aurons bien du *fun* (2) au retour chez nous. De l'argent! c'est rare par ici. On

nous écrit de toutes parts que l'hiver est dur et qu'il n'y a pas de travail; mais cependant Saint-Michel de Mistassini a été une place privilégiée et tout le monde y a gagné largement son hiver, quelques-uns même ont pu faire des économies. Pour le "fun", ah! je vous comprends, vous voulez parler de vos vide-poches, de vos mange-gages, en bon français des hôtels; un *fun* de cette sorte nous n'en aurons pas, le *jobber* nous a dit d'être bien sages et il nous a raconté à la dernière veille cette petite histoire.

"Un jour, un vieil écossais ivrogne (notre *jobber* ne citait jamais de noms par respect pour les réputations); un jour donc, ou plutôt une nuit, un écossais ivrogne avait vu en rêve quatre chats. Il se leva le matin de mauvaise humeur; il ne se rendit pas au travail; aux reproches de sa femme il répondit par ces simples mots: "Bad luck! bad luck! I have seen four cats; four cats, I tell you". "Comment étaient ces chats, demanda enfin l'épouse affligée? — Il y en avait quatre, répondit l'écossais; un en avant gros comme un chien, un deuxième suivait maigre et aveugle, enfin deux marchaient par derrière n'ayant que la peau et les os. Oh! bad luck!" Après quelques instants le fils de la maison s'approcha timidement et dit: "Père, je crois avoir trouvé l'explication de votre songe. Vous aviez encore fêté hier soir, n'est-ce pas? Eh bien, le gros chat en avant, dont la peau gonflée craquait sur toutes les coutures, ça représente le vendeur de boisson qui vous fait fêter; le chat maigre et aveugle c'est vous, qui donnez tout ce que vous avez sans le voir; les deux chats qui n'avaient que la peau et les os c'est moi et maman, qui avons froid et faim".

Tu comprends, mon cher, que je ne veux pas passer pour un chat aveugle et c'est pourquoi je garde l'argent que j'ai gagné pour mes projets d'avenir.

Mais je vois que ma lettre devient bien longue, je te quitte donc en bénissant Saint-Michel de Mistassini d'avoir si bien favorisé ses "gars" durant cet hiver et en remerciant notre *jobber* pour le bon temps qu'il nous a fait passer. Je rapporterai chez nous une plume, je veux dire une branche de sapin du lit où j'ai passé le bon hiver de 1895-1896; elle restera suspendue à ma cheminée et plus tard quand mes neveux me diront: "Vieil oncle, que signifie cette branche, cette plume comme vous l'appellez, suspendue à la chemine?" alors je leur raconterai qu'il y avait un jour un chantier No 23 sur la Mistassibi . . .

En voilà assez, je finirai mon histoire quand je te reverrai.

Ton ami dévoué,
P. Leroux.

(1) On disait "show-boy" pour *shore boy*, garçon de service, aide.

(2) On peut regretter la chose, mais le mot "fun" (fonne) n'a pas besoin d'explication chez nous.

DE LA PETITE HISTOIRE

Médailles d'or et d'argent

L'événement date de l'année 1900: un triomphe qui consacrait en quelque sorte la réputation que notre région s'était acquise.

Le PROGRES DU SAGUENAY du 7 décembre 1899 le saluait en ces termes:

"Le concours annuel du Mérite agricole qui a eu lieu cette année place notre comté de Chicoutimi au premier rang et la médaille d'or est accordée à un cultivateur de Jonquière, ou plutôt à deux frères cultivateurs, MM. Jean et Louis Maltais.

"La terre des messieurs Maltais est proclamée la plus digne de toutes celles qui ont été visitées dans les comtés de Québec, Montmorency, Charlevoix, Chicoutimi, Lac-Saint-Jean et Saguenay. Elle a concouru avec les grandes fermes du Séminaire de Québec et avec celles des meilleurs cultivateurs du comté de Québec, et elle a remporté la palme.

"Honneur donc à notre belle région de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean! Honneur à notre beau comté de Chicoutimi! Honneur à la belle paroisse de Jonquière! Honneur aux messieurs Maltais . . ."

Parmi les huit concurrents à la médaille d'or en l'année 1899 dans cette partie de la province, deux autres étaient de la région: le notaire Joseph-Pierre Gagnon, de Saint-Jérôme, qui s'était classé 4ième, avec 90.35 points, et Thomas Bolvin, de Saint-Alphonse, classé 7ième, avec 88.25. Les frères Maltais, en tête de la liste, marquaient 92 points.

Sur les seize concurrents à la médaille d'argent, les comtés de Chicoutimi et de Lac-Saint-Jean en comptaient sept; ils en comptaient autant pour la médaille de bronze (sur 34 en tout) et 20 sur 28 pour le diplôme. — On est surpris de trouver des concurrents dans des paroisses jeunes comme celles de l'ouest du lac Saint-Jean: 4 à Saint-Prime, 3 à Saint-Félicien, 1 à Saint-Méthode, 1 à Normandin, 2 à Albanel (ces deux dernières à 15 ans à peine de leurs débuts). Saint-Jérôme en avait 10, Saint-Gédéon 11.

Le Rapport des juges donne en entier le texte des observations faites chez les concurrents à la médaille d'or. Au sujet de la ferme des frères Maltais, voici quelques remarques des juges:

"Nous donnons la palme à cette ferme, cette année, pour plusieurs raisons, entre autres à cause de l'ordre et de la propreté qui y règnent. . . Tout y est disposé simplement, sans luxe, mais avec une apparence de fraîcheur et de netteté qui réjouit la vue, et nous ne pouvons nous empêcher de les admirer et de les faire ressortir au premier rang. . ."

On y fait l'éloge des clôtures, "d'une régularité parfaite comme, il y a cinq ans, sur toute cette grande propriété"; l'éloge des granges, étables, etc. "très propres, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et bien adaptées au besoin"; du sol, qui "est de la plus grande fertilité . . ."; du système de culture, des méthodes de destructions des mauvaises herbes, de l'égouttement, des troupeaux, des industries domestiques, des habitudes d'économie . . .; et on finit par des bons conseils aux jeunes.

Le PROGRES proposa de fêter cet événement, comme on l'avait fait à Québec dix ans auparavant à l'occasion de la proclamation d'un lauréat. La suggestion eut effet. Sa réalisation fut retardée (sans doute à cause de la saison), mais elle ne fut pas manquée. Elle eut lieu le 20 septembre 1900, à Jonquière. Des invitations furent envoyées à la grandeur de la province. Des trains spéciaux amenèrent beaucoup de gens du Lac Saint-Jean, de Chicoutimi et d'ailleurs. Il y eut messe solennelle, avec chant par l'Union Chorale et sermon de circonstance par l'abbé Henri Cimon, curé de Saint-Alphonse. Puis grand banquet dans la vaste salle de la manufacture de pulpe, qui venait d'être construite et n'avait pas encore toutes ses machines installées.

"L'immense salle était remplie d'une foule immense, écrit un chroniqueur qui fut de la fête. Il y avait bien six cents personnes sans compter les hommes et les enfants. Il y avait aussi de très longues tables, non pas virtuellement, comme dirait certain journal, mais actuellement couverts de mets . . . Après le banquet a commencé la distribution des médailles." (De L'OISEAU-MOUCHE, 29 septembre).

"Les premiers noms appelés furent naturellement les héros du jour, MM. Jean et Louis Maltais; M. Gigault, assistant-ministre de l'Agriculture, posa lui-même sur la poitrine de M. Louis Maltais la médaille d'or gagnée, aux applaudissements de la foule." (Le JOURNAL, 22 septembre).

Des médailles d'argent furent remises à MM. Donat Fortin, de Saint-Alexis, J.-D. Guay, de Chicoutimi, et Georges Hudon, de Sainte-Anne; une médaille de bronze à M. Paschal Bergeron, de Jonquière; des diplômes à MM. Lazare Vaillancourt et Louis Brassard, de Saint-Cyriac, et François Tremblay, de Sainte-Anne. (1) (Le COLON, 27 septembre).

M. Louis Maltais fut invité à parler. "Il a fait un petit discours de trois minutes. Il a dit ce qu'il fallait dire, il n'a rien dit de trop; il a plu à tout le monde. Les lauriers que nous cueillons aujourd'hui, a-t-il dit en substance, ce n'est pas nous qui les avons mérités, c'est notre père, qui repose maintenant dans le cimetière. C'est lui qui nous a enseigné l'amour du travail, l'ordre et l'économie. Arrivé ici il y a quarante ans, à pied, ayant sur ses épaules tout ce qu'il possédait, il a su, avec sa hache et son courage, nous léguer à sa mort non seulement les terres que nous possédons mais aussi une foule de bons exemples dont la pratique nous vaut aujourd'hui un si grand honneur. Encore une fois, honneur à lui et non pas à nous." (L'OISEAU-MOUCHE, loc. cit.).

Le chercheur

(1) Le Rapport des Juges mentionne en plus, pour le comté de Chicoutimi, Henry McNicoll, de Saint-Alexis, lauréat de la médaille d'argent.

Hommages à la Société Historique du Saguenay

JACQUES COUTU
ARCHITECTE

110 est. rue Racine CHICOUTIMI

Richard Dufour Lucien Tremblay Claude Larouche

DUFOUR, TREMBLAY & LAROUCHE
AVOCATS

23 est. rue Racine CHICOUTIMI

Antonio Talbot Jules Landry

TALBOT & LANDRY
AVOCATS

369 est. rue Racine CHICOUTIMI

JEAN-MARC LAVOIE
AVOCAT

110 est. rue Racine CHICOUTIMI

Bureau: 549-2935 Rés.: 549-1794

LAMARRE & THOMAS
J.-M. Lamarre (B.Sc.A.), Jeannot Thomas (B.Sc.A.)
ARPENTEUR-GEOMETRES
Edifice des Chevaliers (Sulte 101)

188 E.. Rue RACINE CHICOUTIMI

FORTIN, MARCEAU, TREMBLAY,
& BEGIN
AVOCATS

273 rue St-Dominique IONQUIERE

Tél.: 543-0293

E. DAUPHINAIS & L. BOUCHARD
INGENIEURS-CONSEILS
Mécanique et électricité

582. boulevard Lamarche CHICOUTIMI

Roger Chouinard Gilles Prévost Paul Casgrain

CHOUINARD, PREVOST & CASGRAIN
AVOCATS

110 est rue Racine CHICOUTIMI

RAYMOND LACROIX
NOTAIRE

110 est Racine CHICOUTIMI

GUY TREMBLAY
DISTRIBUTEUR DE PEINTURE

Tél.: 549-0466 CHICOUTIMI

Hommages d'une industrie régionale



LAITERIE DE CHICOUTIMI LTÉE

avec
Coke
y a d'la
joie!



La maison de confiance



- plomberie
- chauffage
- couverture
- brûleurs à l'huile
- air climatisé
- ventilation

46 ouest, rue Jacques-Cartier
CHICOUTIMI

Maintenant 2 magasins à votre service

Nap Côté Sport Chicoutimi

62 est, rue Racine
Place Saguenay

CHICOUTIMI

Téls Rés.: 549-4002

Bureau: 549-1357

LA RELIURE DU SAGUENAY ENR.

LEON GAMACHE, prop.

461. Du Havre

CHICOUTIMI, P.Q.

Brassard & Frères Ltée

CHARCUTERIE - VIANDES
CONSERVES

540. rue Brassard - CHICOUTIMI

Une industrie de chez nous qui
va de l'avant !



Gérard Aubin

Marc-André Bédard

André Fillion

AUBIN, BEDARD et FILLION
AVOCATS

110 est rue Racine

CHICOUTIMI

René Lambert

Guy Lambert

LAMBERT et LAMBERT
 AVOCATS ET PROCUREURS

31 ouest, rue Racine

CHICOUTIMI

JACQUES DUFOUR
 AVOCAT

HOTEL DE VILLE DE CHICOUTIMI

Tél.: 549-2695

CHICOUTIMI

Hommages de



422 Est, rue Racine

CHICOUTIMI

Au Saguenay qui construit . . .



LAURENT LAPOINTE LTÉE

546 EST, BOUL. LAMARCHE, C.P. 400, CHICOUTIMI, P.Q. - TEL: 543-3391

TELEX - 011-36133

. . . fournit les meilleurs matériaux

Hommages de



Justin MALTAIS, L.Ph., prop.

28 est, rue Racine
CHICOUTIMI

et de



Maurice LAGACE, L.Ph., Co.-prop.

447 est, rue Racine
CHICOUTIMI

Hommages de

La Librairie Régionale, Inc.

461 est, rue Racine, Chicoutimi

Ameublements, machines et
accessoires de bureaux

357 est, rue Racine, Chicoutimi

Un cadeau de choix
est signé



lessard
EN BAS DE LA CÔTE LTÉE

AU COEUR DE CHICOUTIMI . . . LE COEUR DU CHIC

Hommages de :

La Compagnie Price Ltée



*Embouchure de la rivière Petit-Saguenay, où fut installé la première scierie (1844),
acquise et développée par Price.*

